

ÉVALUATION DE LA MESURE 3.5 :
« SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE
COMPÉTENCES ET LE DÉPLOIEMENT
D'EXPERTISE DU PERSONNEL SCOLAIRE
EN MATIÈRE DE RELATIONS SAINES
ET POSITIVES EN OFFRANT DES
FORMATIONS RÉGIONALES »

Direction de la planification,
de l'évaluation et du suivi des résultats
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 2019



Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats

Direction générale des politiques et de la performance ministérielle

Direction de l'évaluation

Eve-Marie Castonguay

Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats

Coordination et réalisation de l'évaluation

Marie-Eve Ross

Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats

Noélie Béréwidougou

Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats

Collaboration

Mathieu Gerbeau

Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats

Mélanie Pageau

Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats

Manon Fortin

Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé

Comité d'évaluation

Eve-Marie Castonguay

Noélie Béréwidougou

Marie-Eve Ross

Yvon Doyle

Sandra Melançon

Rosalie Poulin

François Sirois

Manon Fortin

Sylvie Bourgeois

Anne Julien

Révision linguistique

Direction des communications

Le Ministère tient à remercier ses partenaires, les commissions scolaires, les directions d'école ainsi que le personnel scolaire ayant pris part à cette évaluation. La réalisation de celle-ci a été rendue possible grâce à leur collaboration et à leur précieuse contribution.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-84795-3 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Table des matières

Liste des tableaux	4
Introduction	5
1. Contexte de l'intervention gouvernementale et ministérielle	6
2. Présentation du programme	8
2.1. Raison d'être.....	8
2.2. Objectifs	9
2.3. Nature de l'intervention.....	10
2.4. Ressources allouées	11
2.5. Activités de mise en œuvre.....	11
2.6. Extrants.....	13
2.7. Effets attendus	14
2.8. Modèle logique.....	15
3. Contexte et stratégie d'évaluation de la mesure	16
3.1. Contexte et mandat d'évaluation	16
3.2. Questions d'évaluation	16
3.3. Méthodologie.....	17
3.4. Comité d'évaluation	19
3.5. Limites de l'évaluation	20
4. Évaluation de la mise en œuvre des Grandes Rencontres.....	21
5. Évaluation de la pertinence des Grandes Rencontres	26
6. Évaluation de l'efficacité des Grandes Rencontres	33
7. Discussion des principaux résultats	39
7.1 Mise en œuvre	39
7.2 Pertinence	40
7.3 Efficacité	41
Conclusion	43
Annexe 1 : Description des ateliers	46
Annexe 2 : Mesures sous la responsabilité du Ministère dans le cadre du Plan d'action <i>Ensemble contre l'intimidation : une responsabilité partagée</i>	48

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Taux de réponse des participants des Grandes Rencontres aux questionnaires en ligne	18
Tableau 2 :	Nombre et proportion de répondants selon la catégorie de personnel.....	18
Tableau 3 :	Nombre et proportion de répondants selon la catégorie d'ordre d'enseignement ..	19
Tableau 4 :	Proportion de répondants selon le niveau de satisfaction relativement au temps alloué à chacun des ateliers	23
Tableau 5 :	Proportion des répondants selon leurs perceptions sur la pertinence d'offrir de la formation en fonction des objectifs poursuivis	26
Tableau 6 :	Proportion de répondants selon leur perception sur la pertinence des ateliers des Grandes Rencontres.....	27
Tableau 7 :	Nombre et proportion de répondants selon leurs perceptions quant à la pertinence de séparer l'offre de formation pour le personnel scolaire primaire et secondaire	28
Tableau 8 :	Nombre et proportion de répondants selon leurs perceptions sur la réponse à leurs besoins de formation liée au développement des compétences personnelles et sociales	29
Tableau 9 :	Taux de satisfaction des participants à l'égard des différents ateliers présentés lors des Grandes Rencontres	29
Tableau 10 :	Nombre et proportion de répondants ayant déjà suivi des formations sur les thèmes des ateliers des Grandes Rencontres	30
Tableau 11 :	Taux de satisfaction global des participants à l'égard des Grandes Rencontres	31
Tableau 12 :	Proportion de répondants selon leurs perceptions sur la mobilisation du milieu avant et après les Grandes Rencontres	34
Tableau 13 :	Proportion de répondants selon leurs perceptions sur l'acquisition et la consolidation des connaissances à la suite de leur participation aux Grandes Rencontres.....	35
Tableau 14 :	Nombre et proportion de répondants selon leur intention d'intégrer dans leurs tâches éducatives les connaissances acquises lors des Grandes Rencontres, sur le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves	35
Tableau 15 :	Nombre et proportion de répondants ayant affirmé leur intention d'intégrer dans leurs tâches éducatives les connaissances acquises à la suite des Grandes Rencontres considérant le degré de possibilité d'intégrer le contenu des ateliers des Grandes Rencontres dans leur travail	36
Tableau 16 :	Proportion de répondants selon leur perception quant à la disponibilité et la sollicitation de l'expertise d'accompagnement pour l'intégration des contenus des Grandes Rencontres dans leur travail et au sein de leur établissement	36
Tableau 17 :	Nombre et proportion de répondants selon leur disposition à participer à d'autres formations sur le thème du développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves.....	37

Introduction

La mesure 3.5 « Soutenir le développement de compétences et le déploiement d'expertise du personnel scolaire en matière de relations saines et positives en offrant des formations régionales » est l'une des mesures du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018, *Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée*, lancé par le gouvernement du Québec. Les formations offertes dans le cadre de cette mesure, sous la forme de Grandes Rencontres, visent à mobiliser et à outiller le personnel scolaire dans l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant.

La mesure 3.5 s'inscrit dans les travaux du Ministère pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant et s'arrime à la mission « Socialiser » de l'école québécoise.

En conformité avec son Plan triennal d'évaluation de programme 2015-2018, le Ministère a réalisé l'évaluation de la mesure 3.5. Ce rapport d'évaluation compte sept parties :

1. Contexte de l'intervention gouvernementale et ministérielle
2. Présentation du programme
3. Contexte et stratégie d'évaluation de la mesure
4. Évaluation de la mise en œuvre des Grandes Rencontres
5. Évaluation de la pertinence des Grandes Rencontres
6. Évaluation de l'efficacité des Grandes Rencontres
7. Discussion des principaux résultats

1. Contexte de l'intervention gouvernementale et ministérielle

En juin 2014, le premier ministre du Québec annonçait la tenue d'un forum sur la lutte contre l'intimidation. Ce forum était l'occasion pour tous les partenaires concernés, mais aussi pour tous les Québécois et Québécoises, d'unir leurs forces pour mettre un frein à l'intimidation. Il avait pour objectif de mobiliser les différents acteurs concernés et de dégager les orientations et les pistes d'action en vue de l'adoption d'un Plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation.

Le 2 octobre 2014, le forum réunissait plus de 200 participants issus des différents secteurs de la société qui ont un rôle à jouer en matière de lutte contre l'intimidation : le réseau de l'éducation, celui de la santé et des services sociaux, le milieu policier, le secteur communautaire, les grandes centrales syndicales, le réseau de l'immigration, le monde municipal, le secteur de la recherche, etc. (Québec, 2014).

De ces échanges il est ressorti que la lutte contre l'intimidation interpelle tous les individus, quel que soit leur rôle, pairs, parents, bénévoles, intervenants ou professionnels : les jeunes, les adultes, les aînés, les personnes handicapées, celles issues de la diversité ethnoculturelle ou sexuelle et les personnes autochtones. La lutte contre l'intimidation concerne également les différents milieux de vie que sont la résidence, le milieu d'hébergement, le quartier et le voisinage, le milieu du travail et tout autre endroit public.

Les différentes consultations tenues lors de ce forum ont permis de dresser la liste des orientations et des actions du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation.

Le 18 novembre 2015, le gouvernement du Québec lançait le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018, *Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée* (ci-après le Plan d'action). Avec ce plan d'action, le gouvernement a pris un virage sans précédent en misant avant tout sur une approche positive et bienveillante pour contrer la violence et l'intimidation, et s'est engagé à poursuivre la mobilisation des acteurs concernés par le phénomène de l'intimidation et à étendre ses efforts à tous les âges et dans tous les milieux.

Dans le milieu scolaire, ce plan d'action vient renforcer les actions déjà mises en place par le gouvernement pour prévenir et réduire les gestes de violence et d'intimidation, et créer un environnement sain et sécuritaire pour les élèves et pour le personnel scolaire du Québec. Ces actions ont été mises en place par l'adoption :

- du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école 2008-2011, *La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble*;
- de la Stratégie gouvernementale de mobilisation de la société québécoise pour lutter contre l'intimidation et la violence à l'école, en 2012;
- du projet de loi n° 56 visant à inscrire des dispositions particulières en ce sens dans la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et la *Loi sur l'enseignement privé* (LEP);
- du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023.

L'objectif poursuivi dans le Plan d'action est de sensibiliser l'ensemble de la population à l'intimidation et à ses effets sur les victimes et sur leurs proches. Pour atteindre cet objectif, le Plan déploie cinquante-trois mesures qui s'inscrivent dans les cinq orientations suivantes :

- Orientation 1 : des milieux de vie bienveillants et respectueux de chaque personne, des rapports égalitaires et des comportements empreints de civisme;
- Orientation 2 : une population sensibilisée et engagée;
- Orientation 3 : des intervenantes et des intervenants formés et outillés;
- Orientation 4 : des personnes victimes, des témoins et des auteurs mieux soutenus et mieux outillés;
- Orientation 5 : des interventions appuyées sur des données probantes.

Ces mesures sont mises en œuvre par les différents ministères et organismes à l'échelle régionale et locale. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, qui est partie prenante de l'opérationnalisation du Plan d'action, a la responsabilité de mettre en œuvre plusieurs mesures (voir annexe 2), dont la mesure 3.5 « Soutenir le développement de compétences et le déploiement d'expertise du personnel scolaire en matière de relations saines et positives en offrant des formations régionales ». Il a convenu d'évaluer cette mesure et de contribuer ainsi à l'évaluation du Plan d'action gouvernemental.

Les formations offertes, qui s'adressaient au personnel des commissions scolaires et des écoles dans le cadre de la mesure 3.5, sont communément appelées les « Grandes Rencontres » et sont une des voies prises par le Ministère pour mettre en œuvre la mesure. Elles s'inscrivent dans les travaux de celui-ci pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant et s'arriment à la mission « Socialiser » de l'école québécoise. Ces formations répondent notamment à des enjeux tels que la prévalence de la violence verbale et le manque de formation du personnel, soulevés dans un rapport du Groupe de recherche sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises, publié en juin 2014 (SÉVEQ, 2014). Ce rapport présente un portrait de la violence dans les établissements d'enseignement du Québec.

Les Grandes Rencontres tentent aussi de répondre à la préoccupation soulevée par les acteurs sur le terrain, qui souhaitent que le discours entourant la prévention de la violence évolue vers des propos plus constructifs, en vue de promouvoir des comportements positifs. En effet, auparavant, les travaux du Ministère dans le dossier de la violence et de l'intimidation visaient plus la lutte contre la violence, la compréhension du phénomène et l'intervention en réaction à des situations de violence et d'intimidation. Par la suite, les travaux ont été orientés vers la prévention de la violence et de l'intimidation en mettant l'accent sur l'importance du climat scolaire et de ses effets tant sur la prévention que sur la réussite éducative des élèves. Finalement, l'aspect préventif lié à la mise en place d'un climat scolaire sécuritaire et positif a évolué vers la promotion des comportements positifs et des saines habitudes de vie relationnelles, dépendant en partie d'un milieu scolaire empreint de bienveillance. Ainsi, la trame de fonds des Grandes Rencontres est le développement de communautés scolaires bienveillantes et la valorisation de l'influence positive de l'école et de ses intervenants dans la socialisation et le bien-être général des élèves.

2. Présentation du programme

Cette section du rapport présente les intentions et la logique d'intervention de la mesure 3.5 « Soutenir le développement de compétences et le déploiement d'expertise du personnel scolaire en matière de relations saines et positives en offrant des formations régionales », qui fait l'objet de la présente évaluation. Les sous-sections suivantes dressent le portrait des différentes composantes de cette mesure, dont sa raison d'être, ses objectifs et la nature de l'intervention, les ressources lui ayant été allouées ainsi que les activités mises en œuvre et, enfin, les effets attendus. Une représentation schématique de ces éléments, appelée modèle logique, est présentée à la fin de cette section.

2.1. Raison d'être

L'action du gouvernement répond à une préoccupation de la population à l'égard de l'intimidation et de ses conséquences, y compris de l'intimidation en ligne. En effet, dans le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018, plusieurs conséquences liées à l'intimidation ont été rapportées :

- l'intimidation, y compris l'intimidation en ligne, peut avoir des conséquences sur la santé mentale et physique. Les victimes sont susceptibles d'en subir les effets dans plusieurs aspects de leur vie, et les séquelles peuvent perdurer;
- chez les jeunes qui subissent des gestes d'intimidation, on rapporte notamment des conséquences sur la réussite scolaire. Ces jeunes peuvent éprouver des problèmes d'apprentissage, de concentration, d'absentéisme ou de décrochage, vivre des relations sociales problématiques et développer un risque de délinquance accru;
- les préjugés et les stéréotypes véhiculés au sujet des personnes handicapées, de même que les attitudes discriminatoires et l'intimidation qu'ils engendrent à leur égard, sont susceptibles de constituer des obstacles supplémentaires importants à leur participation sociale;
- l'intimidation n'est pas seulement un problème individuel, elle peut aussi avoir un effet sur l'entourage des victimes de même que sur le climat de leur environnement (famille, école, équipe sportive, etc.);
- dans certains cas, la personne qui intimide peut exprimer une certaine forme de détresse par ses gestes agressifs.

D'autres constats ont été soulevés par la Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif dans son rapport *Portrait de la violence dans les établissements d'enseignement au Québec* (SÉVEQ, 2014). Selon ce rapport :

- plusieurs études ont documenté l'influence d'un climat scolaire positif sur la motivation scolaire, sur la victimisation par les pairs et sur la qualité des apprentissages scolaires et sociaux des élèves¹;

1. C. Beaumont, D. Leclerc et E. Frenette, (2014), p. 21.

- en 2015, près de 16 % des élèves du primaire et 15 % des élèves du secondaire ayant participé à l'étude² ont déclaré avoir été insultés ou injuriés à l'école deux ou trois fois par mois et plus;
- 80,2 % des enseignants au primaire et 82,5 % des enseignants au secondaire ayant participé à l'étude³ ont mentionné n'avoir reçu aucune formation initiale sur la prévention et la gestion de la violence.

Pour remédier à la violence et à l'intimidation dans le milieu scolaire et au manque de formation du personnel enseignant, il importe de mobiliser tous les acteurs du milieu dans l'objectif de mener des actions concrètes visant à contrer ce phénomène en assurant un développement professionnel continu. En somme, les besoins et les enjeux soulevés sont les suivants :

- une valorisation du travail de concertation et de planification du comité de coordination de l'équipe-école;
- une préoccupation pour l'accès à la formation pour le personnel scolaire et pour soutenir leur sentiment d'efficacité professionnelle en matière de prévention de la violence ;
- le besoin des milieux de se centrer sur le climat scolaire positif et bienveillant plutôt que sur la lutte contre la violence et l'intimidation;
- l'importance d'apporter des réponses relationnelles à une problématique relationnelle (entre autres, à des comportements d'agression ou d'incivilité verbales);
- l'efficacité démontrée des approches éducatives et positives pour traiter et prévenir les difficultés d'adaptation et de comportement, notamment en misant sur le développement des compétences personnelles et sociales de tous les élèves, en impliquant l'ensemble du personnel scolaire dans la promotion d'une communauté scolaire bienveillante.

2.2. Objectifs

En vue de prévenir et de traiter l'intimidation et la violence à l'école, tous les acteurs scolaires et les partenaires doivent coopérer à l'objectif commun : instaurer un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant. Les Grandes Rencontres visent cet objectif général et cherchent plus particulièrement à :

- mobiliser le milieu scolaire pour le soutien au développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves;
- outiller les participants afin qu'ils réinvestissent les contenus des Grandes Rencontres dans leur milieu.

La mesure 3.5 vise à répondre au besoin de mobilisation et offre aux différents intervenants un cadre et des outils pour des interventions concertées et appuyées par la recherche visant à prévenir et à contrer l'intimidation dans le milieu scolaire. Cette mesure favorise la réalisation d'actions pérennes dans les différents milieux.

2. Nombre d'élèves du primaire ayant participé à l'étude : 8 384 (74 écoles); nombre d'élèves du secondaire ayant participé à l'étude : 22 455 (49 écoles). Voir la présentation des faits saillants de l'étude pour les détails (p. 22-23).

3. Nombre d'enseignants du primaire ayant participé à l'étude : 1 553 (125 écoles); nombre d'enseignants du secondaire ayant participé à l'étude : 1 679 (79 écoles).

2.3. Nature de l'intervention

Le moyen privilégié par le Ministère et ses partenaires pour la mise en place des mesures de prévention de l'intimidation et de la violence est d'offrir des formations aux membres du personnel des commissions scolaires et des écoles pour les aider à faire face aux comportements de violence. Pour ce faire, des partenariats ont été établis avec la Fondation Jasmin Roy, le Réseau des donateurs pour la paix et PREVNet (l'Autorité canadienne en matière de prévention de l'intimidation).

Ces formations, nommées les Grandes Rencontres, sont offertes sous forme d'ateliers et s'adressent à toutes les commissions scolaires et écoles du Québec intéressées, qui y participent sur une base volontaire. Elles visent aussi les gestionnaires des commissions scolaires et les membres du comité-école mis sur pied dans le cadre des dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et de la *Loi sur l'enseignement privé* (LEP) (respectivement aux articles 96.12 et 63.5). Ces Grandes Rencontres ont été planifiées sur un horizon de trois ans et couvrent toutes les régions du Québec.

Par ailleurs, les Grandes Rencontres, s'appuient sur la démarche structurée et concertée, qui tout comme l'approche École en santé⁴, prônent un développement positif des jeunes par des interventions en promotion et en prévention. Elles ont également une préoccupation commune pour l'efficacité des interventions. Les Grandes Rencontres répondent à quelques-unes des conditions d'efficacité des actions de promotion et de prévention en contexte scolaire prônées par l'approche École en santé, dont :

- **des actions planifiées de façon concertées** construites à partir d'objectifs clairs qui répondent à des besoins réels déterminés en fonction d'une analyse de situation permettant d'établir les priorités de l'école et qui reposent sur le choix de moyens qui permettent l'atteinte des objectifs.
- **des actions globales** qui agissent simultanément sur plusieurs plans et visent plusieurs facteurs-clés du développement des jeunes (estime de soi, habiletés sociales, habitudes de vie, comportements sécuritaires, environnements favorables et services préventifs).
- **des actions au contenu approprié et adapté**, déployées au moment opportun en fonction du développement des jeunes et qui tiennent compte des références sociales et culturelles et sont exemptes d'effets contraires à ceux souhaités.
- **des actions favorisant l'engagement actif**, qui ne se limitent pas à la transmission d'informations et tiennent compte des préoccupations des acteurs.
- **des actions faciles à réaliser dans différents contextes** et qui ont des caractéristiques qui facilitent leur implantation en milieu scolaire :
 - souplesse (possibilité de les reproduire dans différents contextes);
 - accessibilité (facilité d'utilisation);
 - faisabilité (adaptabilité à la réalité de l'école, pérennité).

4. L'École en santé est une approche qui propose d'intervenir de façon globale et concertée en matière de promotion et de prévention à partir de l'école. Cela se concrétise par un ensemble d'actions déployées de façon cohérente par les divers acteurs et partenaires de l'école préoccupés par la réussite éducative, la santé et le bien-être des jeunes et qui travaillent en concertation (INSPQ, 2005 : 11).

2.4. Ressources allouées

Pour l'organisation des Grandes Rencontres, le Ministère a investi un montant total de 125 000 \$, soit 25 000 \$ en 2014-2015, 50 000 \$ en 2015-2016 et 50 000 \$ en 2016-2017. Ces sommes servent principalement à l'organisation logistique des Grandes Rencontres : salles, équipement audiovisuel, frais de déplacement des conférenciers, etc. Le Ministère a également signé un contrat de service avec le réseau PREVNet pour l'élaboration de certains contenus, et a participé activement au développement des ateliers.

Le projet des Grandes Rencontres étant complété depuis peu, soit en février 2019, le montant de la contribution financière de la fondation Jasmin-Roy reste à déterminer. Le Réseau des Donateurs pour la paix, quant à lui, a rémunéré des experts pour le développement du contenu d'un atelier sur l'apprentissage socio-émotionnel. Les données relatives au montant de cette rémunération n'ont pas été fournies par cet organisme.

2.5. Activités de mise en œuvre

La Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé⁵ du Ministère est responsable de la mise en œuvre de la mesure 3.5. Par conséquent, elle coordonne les activités en collaboration avec ses partenaires : la Fondation Jasmin Roy, le Réseau des donateurs pour la paix, PREVNet et la Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif.

Ces activités peuvent être classées en deux catégories :

- *Activités de mise en œuvre sous la responsabilité directe du Ministère, plus précisément de la Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé :*
 - Développement des contenus des ateliers en collaboration avec les partenaires;
 - Promotion des Grandes Rencontres;
 - Préparation de la documentation à fournir lors des rencontres;
 - Animation des rencontres et présentation des ateliers;
 - Soutien aux agents de soutien régionaux des régions ciblées pour planifier l'accueil de l'événement et les suites régionales et locales.
- *Activités de mise en œuvre relevant des partenaires :*
 - Collaboration avec les professionnels du Ministère pour développer le contenu des ateliers;
 - Organisation et animation des activités préparatoires aux Grandes Rencontres;
 - Promotion des Grandes Rencontres;
 - Organisation logistique des rencontres (réservation de salles, invitations, inscriptions des participants, déroulement de la journée, etc.).

5. Auparavant Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires (DASSEC).

Il importe de mentionner qu'avant la tenue des Grandes Rencontres, deux sessions d'orientation ont été organisées en mai 2016. Sous la responsabilité du Ministère et de ses partenaires, ces séances visaient à permettre aux commissions scolaires, aux responsables régionaux et aux agents de soutien régionaux de :

- se familiariser avec le contenu et le déroulement des Grandes Rencontres;
- se sensibiliser aux critères d'efficacité de la formation continue du personnel scolaire dans la perspective d'assurer le réinvestissement des Grandes Rencontres dans les milieux;
- disposer d'un temps de concertation avec les différentes équipes pour échanger sur leurs stratégies de soutien des écoles.

Les participants aux rencontres étaient invités à mettre en place les conditions favorables pour encourager la mobilisation des acteurs et le réinvestissement des connaissances acquises à la suite des rencontres.

Une soirée grand public a également été organisée la veille de la tenue des Grandes Rencontres, à l'intention des parents. Lors de cette soirée, deux conférences ont été présentées :

- **La collaboration école-famille** a exposé les fondements de la prévention et de l'intervention en matière de violence et d'intimidation, en insistant sur l'importance du partage des rôles de tous les intervenants. Elle présente aussi les actions à poser par l'adulte en tant que parent ou membre de la communauté ou du personnel de l'école, témoin d'un acte de violence ou d'intimidation et la façon d'intervenir auprès des jeunes qui sont impliqués dans un tel acte, qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins, etc.
- **Un plaidoyer pour la bienveillance** dont l'objectif est de valoriser l'ouverture à l'autre et d'admettre la différence comme richesse humaine, concepts qui doivent être enseignés dès le plus jeune âge.

Il n'a pas été possible de déterminer le nombre de participants à ces deux conférences ouvertes au public, puisqu'aucune inscription n'était nécessaire.

Les ressources humaines consacrées par le Ministère à la mise en œuvre des Grandes Rencontres ont été trois professionnels qui travaillaient à temps partiel au développement des contenus et à l'animation des ateliers. D'autres intervenants ont aussi été mis à contribution, dont les agents de soutien régionaux (10) ainsi que les intervenants pivots des commissions scolaires (25).

Les agents de soutien régionaux sont des professionnels employés par une commission scolaire en affectation régionale (payés par le Ministère dans une enveloppe différente de celle des Grandes Rencontres) pour soutenir l'ensemble des commissions scolaires (francophones et anglophones) d'une même région. Ils assurent les relais entre le Ministère et les régions. Leur mandat consiste à :

- soutenir les commissions scolaires dans la mise en œuvre des dispositions de la LIP en matière de prévention et de traitement de la violence et de l'intimidation à l'école selon les orientations ministérielles;

- mobiliser, coordonner et animer un groupe-relais régional (table régionale de mise en commun de pratiques entre les commissions scolaires et les partenaires de la santé, des policiers, des milieux communautaires, etc.);
- collaborer avec l'équipe du Ministère en fonction des thèmes prioritaires (semaine thématique, Grandes Rencontres, autres enjeux, etc.) et développer leur propre expertise.

Les agents de soutien régionaux contribuent à la mobilisation de leur région et à l'animation des Grandes Rencontres. Ils s'approprient les contenus des Grandes Rencontres pour les déployer selon les besoins des commissions scolaires de leur région.

Les intervenants pivots des commissions scolaires sont des employés des commissions scolaires et, en règle générale, des professionnels des services éducatifs (psychoéducateurs, conseillers pédagogiques, etc.) ou des cadres. Leur mandat consiste à soutenir les écoles de leur commission scolaire dans la mise en place de stratégies en lien avec le dossier Climat scolaire (information, accompagnement des comités pour la planification des actions de l'école, formation continue, etc.).

Les modalités de soutien et d'accompagnement varient d'une commission scolaire à l'autre en fonction de la taille de la commission scolaire, de sa culture organisationnelle, de ses priorités stratégiques, des orientations qu'elle se donne dans ce dossier, de la disponibilité des ressources professionnelles, etc. De façon générale, les intervenants pivots interviennent dans plusieurs dossiers et ne travaillent pas à plein temps sur celui de la prévention de la violence.

Dans le dossier des Grandes Rencontres, les intervenants pivots adaptent leur contribution à la commission scolaire ou à la région et ont pour mandat :

- de sensibiliser aux thèmes et de collaborer à la promotion de l'événement auprès des écoles;
- d'identifier les liens entre les thèmes d'ateliers et des formations données antérieurement par la commission scolaire sur des thèmes connexes (arrimage, harmonisation du vocabulaire utilisé pour favoriser les apprentissages des participants, suggestions d'ajustements des contenus aux animateurs en fonction des connaissances des participants);
- de participer à l'animation de la conférence d'ouverture pour présenter les travaux réalisés par la commission scolaire dans le dossier.

2.6. Extrants

Les extrants qui découlent de la mesure 3.5 sont les neuf Grandes Rencontres au cours desquelles environ une soixantaine d'ateliers de formations ont été donnés partout au Québec. Le projet des Grandes Rencontres, piloté par le Ministère, a rassemblé de nombreux partenaires du réseau de l'éducation et des organismes qui s'impliquent de diverses manières dans l'instauration d'un climat scolaire positif et bienveillant, notamment la Fondation Jasmin Roy, le Réseau des donateurs pour la paix, le réseau PREVNet et la Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif (SEVEQ). Quatre Grandes Rencontres ont eu lieu à l'automne 2016, et cinq à l'hiver et à l'automne 2017.

Ces ateliers s'adressaient aux directions d'école, au personnel enseignant, au personnel de soutien (éducateurs spécialisés, éducateurs en service de garde, surveillants d'élèves) et aux professionnels (psychoéducateurs, psychologues, animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire, conseillers pédagogiques).

Le Ministère, en collaboration avec ses partenaires, a développé six ateliers (leur description se trouve à l'annexe 1) comportant notamment de l'information et des outils sur les pratiques gagnantes en matière de relations saines et de socialisation. Les thèmes abordés par atelier sont les suivants :

- la démarche structurée et concertée de l'équipe-école en matière de prévention et de traitement de la violence;
- les relations saines;
- le climat scolaire;
- le rôle de la direction dans l'établissement d'une communauté scolaire bienveillante;
- l'architecture sociale et le volet relationnel de la gestion du groupe;
- l'étayage et les interventions ciblées et dirigées, soit le soutien aux élèves impliqués dans des situations de violence et d'intimidation;
- les apprentissages sociaux et émotionnels;
- la collaboration entre l'école et les parents;
- le rôle de l'adulte lors d'une situation de violence ou d'intimidation;
- les conditions d'efficacité de la formation continue.

2.7. Effets attendus

Les effets attendus de la mise en place de la mesure 3.5 et surtout des Grandes Rencontres sont :

- une meilleure connaissance des moyens efficaces pour le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves;
- un réinvestissement des Grandes Rencontres par les participants dans leur milieu;
- une plus grande mobilisation des acteurs du milieu dans l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant;
- un développement de l'expertise des agents de soutien régionaux sur les contenus présentés ainsi qu'une collaboration au déploiement de l'expertise et un soutien de leur part auprès des commissions scolaires et de leurs intervenants;
- une plus grande place accordée à la mission « Socialiser » et aux apprentissages sociaux et émotionnels dans les actions des écoles.

2.8. Modèle logique⁶

Raison d'être	- Besoin d'accès à la formation continue pour le personnel scolaire pour le développement de leur sentiment d'efficacité en matière de prévention de la violence; - Besoin des milieux de se centrer sur le climat scolaire positif et bienveillant; - L'importance d'apporter des réponses relationnelles à une problématique relationnelle (entre autres, à des comportements d'agression ou d'incivilité verbales); - L'efficacité démontrée des approches éducatives et positives pour traiter et prévenir les difficultés d'adaptation et de comportement, notamment en misant sur le développement des compétences prosociales de tous les élèves, en impliquant l'ensemble du personnel scolaire dans la promotion d'une communauté scolaire bienveillante
Objectifs	- Mobiliser les commissions scolaires et les écoles pour le soutien au développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves; - Outils les participants afin qu'ils réinvestissent les contenus des Grandes Rencontres dans leur milieu.
Nature de l'intervention	- Offre de formation au milieu scolaire sur le thème du développement des compétences personnelles et sociales Clientèle cible ↓ - Personnel de toutes les commissions scolaires du Québec; - Personnel des écoles.
Ressources allouées	<u>Ressources financières investies par le Ministère</u> : un montant total de 125 000 \$ pour l'organisation des Grandes Rencontres, soit 25 000 \$ en 2014-2015, 50 000 \$ en 2015-2016 et 50 000 \$ en 2016-2017. <u>Ressources humaines</u> : trois professionnels du Ministère, dix agents de soutien régionaux et vingt-cinq intervenants pivots impliqués dans la promotion, le développement des contenus et l'animation des Grandes Rencontres ainsi que l'accompagnement des commissions scolaires.
Activités de mise en œuvre	Activités de mise en œuvre sous la responsabilité directe du Ministère, plus précisément de la Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé⁷ - Développement des contenus des ateliers en collaboration avec les partenaires; - Promotion des Grandes Rencontres; - Préparation de la documentation à fournir lors des rencontres; - Organisation des sessions d'orientation; - Animation des rencontres et présentation des ateliers; - Soutien aux agents de soutien régionaux et des régions. Activités de mise en œuvre relevant des partenaires - Promotion des Grandes Rencontres; - Collaboration avec les professionnels du Ministère pour l'élaboration du contenu des ateliers; - Organisation et animation des sessions d'orientation; - Organisation des Grandes Rencontres (gestion de la logistique, des invitations, inscriptions, déroulement de la journée, etc.).
Extrants	Neuf Grandes Rencontres et six ateliers de formation
Effets attendus	- une plus grande mobilisation des acteurs du milieu dans l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant; - une meilleure connaissance des moyens efficaces pour le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves; - un réinvestissement des Grandes Rencontres par les participants dans leur milieu; - un développement de l'expertise des agents de soutien régionaux sur les contenus présentés ainsi qu'une collaboration au déploiement de l'expertise et un soutien de leur part auprès des commissions scolaires et de leurs intervenants; - une plus grande place accordée à la mission « socialiser » et aux apprentissages sociaux et émotionnels dans les actions des écoles.

6. Le modèle logique est un outil décrivant et reliant logiquement entre eux, au moyen d'une représentation schématique, les activités et les résultats escomptés d'une intervention, de même que ses activités. Il présente les relations de cause à effet entre les différentes composantes de l'intervention (Secrétariat du Conseil du trésor, 2013).

7. Auparavant Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires (DASSEC).

3. Contexte et stratégie d'évaluation de la mesure

Cette section présente les principaux éléments de la stratégie d'évaluation de la mesure 3.5 visant à « soutenir le développement de compétences et le déploiement d'expertise du personnel scolaire en matière de relations saines et positives en offrant des formations régionales ». Le contexte et le mandat d'évaluation seront d'abord brièvement décrits. Les questions d'évaluation liées à chacun des aspects d'évaluation seront ensuite présentées avant que ne soit détaillée la méthodologie utilisée dans les questionnaires, les entrevues et l'analyse documentaire ainsi que le rôle et les responsabilités du comité d'évaluation. Enfin, les limites de l'évaluation seront énoncées.

3.1. Contexte et mandat d'évaluation

Le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 déploie plusieurs mesures dont la mise en place est assurée par les différents ministères et organismes. Ce plan d'action, dont l'échéance est survenue en 2018, fait l'objet d'une évaluation sous la responsabilité du ministère de la Famille, en collaboration avec les ministères responsables de la mise en œuvre des mesures. Pour ce faire, les actions déployées lors de la dernière année sont analysées dans un bilan qui offre une vue d'ensemble de la mise en œuvre des actions retenues en vue de présenter les difficultés et les sources de succès dans la prévention, l'intervention et le soutien en matière d'intimidation à l'école.

Au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé⁸ est responsable de coordonner les travaux de mise en œuvre des mesures relatives au Plan d'action et elle doit assurer le suivi auprès du ministère de la Famille. Elle est également responsable de développer les contenus et de mettre en œuvre la mesure 3.5.

Parmi les mesures dont la mise en œuvre relève du Ministère, la mesure 3.5 a été retenue pour être évaluée. Cette évaluation, effectuée par la Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats⁹, permet d'alimenter le bilan global du Plan d'action, qui, lui, est réalisé par le ministère de la Famille.

L'évaluation a pour objectif d'analyser la mise en œuvre, la pertinence et l'efficacité des Grandes Rencontres. Entre autres, l'évaluation permettra d'apporter de l'information sur :

- la satisfaction des participants au regard des Grandes Rencontres et de leur contenu;
- les forces et les lacunes dans la mise en œuvre des formations;
- la réponse des Grandes Rencontres aux besoins du milieu scolaire concernant leur démarche pour établir un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant;
- la mobilisation des commissions scolaires et des équipes-écoles avant, pendant et après les Grandes Rencontres pour un développement des compétences personnelles et sociales dans leurs écoles;
- le réinvestissement des contenus des Grandes Rencontres auprès des acteurs concernés.

3.2. Questions d'évaluation

Cette évaluation vise à examiner la mise en œuvre des Grandes Rencontres, leur pertinence et leur efficacité. L'évaluation de la mise en œuvre permet d'identifier les difficultés rencontrées dans

8. Auparavant Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires (DASSEC).

9. Auparavant Direction de l'évaluation et du suivi des résultats (DESR)

l'organisation et de déterminer l'offre des formations ainsi que les facteurs qui l'ont favorisée ou entravée. L'évaluation de la pertinence concerne notamment le contenu de la formation et les moyens retenus pour le développement de compétences sociales et personnelles en vue d'assurer que ces moyens sont les plus appropriés au regard des besoins du milieu. L'évaluation de l'efficacité, quant à elle, permet d'examiner l'atteinte des objectifs des Grandes Rencontres.

Les questions portant sur ces aspects de l'évaluation sont les suivantes :

Aspects	Questions
Mise en œuvre	1. Quels sont les points forts et les points faibles de la mise en œuvre des Grandes Rencontres?
Pertinence	2. Dans quelle mesure les Grandes Rencontres répondent-elles aux besoins des participants?
Efficacité	3. Est-ce que le personnel des commissions scolaires et des écoles qui a participé aux Grandes Rencontres a acquis ou bonifié ses connaissances sur les interventions à privilégier pour développer leurs compétences personnelles et sociales et celles des élèves? 4. Quels contenus des Grandes Rencontres ont été réinvestis par les participants dans leur milieu? 5. Les Grandes Rencontres ont-elles favorisé une mobilisation à l'échelle des Commissions scolaires pour instaurer un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant?

3.3. Méthodologie

Divers outils et méthodes ont été utilisés pour que soient prises en compte les préoccupations énoncées dans ce mandat. Les données recueillies ont été analysées au moyen de méthodologies et d'outils qualitatifs et quantitatifs et ont été mises en relation les unes avec les autres.

Pour recueillir les points de vue de l'ensemble des participants des Grandes Rencontres, trois collectes par questionnaire électronique ont été effectuées. Elles ont permis de relever les perceptions des participants quant à la pertinence de la formation sur le développement des compétences sociales et personnelles, à la cohérence entre leurs besoins et les réponses apportées dans les Grandes Rencontres, et à leur satisfaction ainsi que leurs perceptions sur le réinvestissement des ateliers des Grandes Rencontres dans leur milieu.

Questionnaires en ligne

Une première collecte (collecte 1) a été réalisée en janvier 2018 auprès des participants des Grandes Rencontres tenues entre octobre 2016 et février 2017. Lors de cette collecte, le taux de réponse a été de 7 %, soit 51 participants sur les 763 admissibles. (Tableau 1) Une seconde collecte (collecte 2) a eu lieu en avril 2018, afin de rejoindre auprès des participants des Grandes Rencontres qui se sont tenues entre octobre et décembre 2017. Le taux de réponse de cette seconde collecte a été plus élevé que celui de la précédente avec 127 réponses (23 %) des participants ayant répondu au questionnaire, pour une possibilité de 562 participants. Enfin, une troisième collecte a été mise en place pour les anglophones ayant participé aux Grandes Rencontres; toutefois, en raison d'un faible taux de réponse, cette collecte n'a pas été retenue dans la présente analyse. Pour l'ensemble des collectes, parmi les 1 325 répondants admissibles, 178 ont répondu aux sondages. Le taux de réponse global moyen aux deux premières collectes est de 13 %. Il importe de souligner qu'il existe une variation du nombre total de répondants pour quelques questions. Celle-ci s'explique par le fait que, d'une part, des répondants ont été considérés dans l'analyse bien qu'ils aient fourni des réponses partielles au questionnaire et que, d'autre part, certaines questions aient été destinées exclusivement à une catégorie ciblée du personnel scolaire ou encore été déclinées en fonction du choix d'atelier des participants.

Tableau 1 : Taux de réponse des participants des Grandes Rencontres aux questionnaires en ligne

	Population admissible (N)	Nombre de répondants (n)	Taux de réponse (%)
Participants aux Grandes Rencontres			
Collecte 1	763	51	6,6
Collecte 2	562	127	22,5
Total	1 325	178	13,4

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Parmi les 1 566¹⁰ participants aux Grandes Rencontres, 178 ont participé aux sondages effectués dans le cadre de l'évaluation. Les participants faisant partie du personnel scolaire (enseignants, conseillers pédagogiques, personnel de soutien, éducateurs spécialisés, orthopédagogues, psychoéducateurs, agents de réadaptation, etc.) ont été légèrement plus nombreux à y avoir participé (51 %), que le personnel de direction (directrices ou directeurs d'école et responsables de services de garde) (49 %) (tableau 2). Par ailleurs, la plus grande partie (83 personnes, soit 47 %) est issue du primaire. Les autres répondants travaillent au secondaire (21 %), au préscolaire (4 %), à deux niveaux du premier cycle (préscolaire et primaire : 18 %) ou au primaire et secondaire (5 %) (tableau 3).

Tableau 2 : Nombre et proportion de répondants selon la catégorie de personnel

	Nombre de répondants n	Proportion de répondants %
Catégories de personnel		
Personnel scolaire	91	51,1
Personnel de direction	87	48,8
Total	178	100,0

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

10. Au total, pour les deux collectes retenues, 1 325 participants ont été invités à participer aux sondages. Les courriels erronés et les doublons ont été retirés de la liste d'envoi.

Tableau 3 : Nombre et proportion de répondants selon la catégorie d'ordre d'enseignement

	Nombre de répondants	Proportion de répondants
	n	%
Catégories d'ordres d'enseignement		
Préscolaire	7	3,9
Primaire	83	46,6
Secondaire	38	21,3
Préscolaire et primaire	32	17,9
Primaire et secondaire	9	5,0
Autre	9	5,0
Total	178	100,0

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Entrevues semi-dirigées

Des entrevues semi-dirigées d'une vingtaine de minutes portant sur la mise en œuvre, la pertinence et l'efficacité du programme ont été réalisées auprès de personnes ayant été impliquées dans la mise en œuvre des Grandes Rencontres (partenaires du Ministère, agents de soutien régionaux et intervenants pivots). Ces entrevues ont été retranscrites et ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

Analyse documentaire

Des données liées à la satisfaction des participants des Grandes Rencontres ont été recueillies par la direction responsable de la mesure à la fin des ateliers. Ces données sont issues d'une fiche visant à recueillir le degré d'appréciation relative à l'organisation de la rencontre, à la clarté des présentations, à l'adéquation entre le contenu et les attentes des participants, à la satisfaction des participants en lien avec la conférence d'ouverture, les ateliers ainsi que les activités d'intégration. Des suggestions pour les suites à donner aux Grandes Rencontres ont également été recueillies. Une analyse de contenu de ces documents a été effectuée pour faire ressortir les points de vue de ces 408¹¹ personnes (26 % des participants) relativement au contenu et à l'organisation des ateliers ainsi qu'aux pistes d'amélioration proposées.

Enfin, les données obtenues par le biais des collectes mentionnées ci-dessus corroborent celles obtenues lors des entrevues individuelles et celles recueillies à la fin des ateliers auprès des participants des Grandes Rencontres.

3.4. Comité d'évaluation

En conformité avec la Politique relative à l'évaluation de programme du Ministère, un comité d'évaluation a été constitué. Il a pour rôle de donner son avis à certaines étapes de la démarche évaluative, plus précisément sur le cadre d'évaluation, les outils de collecte de données et le rapport d'évaluation.

Le comité d'évaluation est composé des parties prenantes à l'évaluation. La Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats préside ce comité. Elle est responsable de l'évaluation, de l'élaboration des outils de collecte de données, de la collecte des données ainsi que de l'analyse et de la rédaction du rapport d'évaluation. La Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé collabore à l'évaluation en tant qu'experte du programme évalué.

11. Sur un total de 1 566 participants. Ces 408 personnes sont celles ayant remis leur fiche d'appréciation à la fin de leur atelier respectif.

3.5. Limites de l'évaluation

Menée dans une perspective plus formative que sommative, l'évaluation a sollicité principalement le point de vue des participants aux activités des Grandes Rencontres. Les collectes réalisées auprès de ces derniers montrent de faibles taux de réponse, qui, notamment pour la première collecte, peuvent s'expliquer par le long délai écoulé entre la tenue de la journée de formation à l'automne 2016 et la réalisation des collectes en janvier et en avril 2018.

Malgré un taux de réponse global moyen aux deux premières collectes relativement bas, les participants ont apporté de l'information sur la pertinence des Grandes Rencontres et celle des ateliers qui ont été présentés. Les participants se sont aussi prononcés sur leur satisfaction à l'égard des Grandes Rencontres et sur leur contribution à la mobilisation du milieu pour le développement des compétences personnelles et sociales et l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant.

4. Évaluation de la mise en œuvre des Grandes Rencontres

L'évaluation de la mise en œuvre vise à fournir des informations sur les éléments suivants :

- la participation du milieu scolaire aux Grandes Rencontres;
- la perception des participants sur la formule des Grandes Rencontres et du temps alloué aux ateliers;
- les forces et les lacunes de la mise en œuvre des formations.

Les Grandes Rencontres ont pour objectif d'apporter des réponses aux besoins et aux enjeux liés à la lutte contre l'intimidation à travers la promotion des relations saines et le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves. Il importe de rappeler que la participation à ces Grandes Rencontres était effectuée sur une base volontaire et visait à rejoindre les gestionnaires des commissions scolaires et les membres du comité-école.

Au total, 11 régions sur 17 ont participé aux Grandes Rencontres, échelonnées de l'automne 2016 au printemps 2018. Parmi ces régions, huit (Laval, Laurentides, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Mauricie–Centre-du-Québec, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Estrie) y ont participé en présence, et trois autres (Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) en webdiffusion. Par ailleurs, des Grandes Rencontres ont été adaptées aux besoins déterminés et présentées lors du Colloque sur la persévérance scolaire chez les Premières Nations, en octobre 2017. Les participants à ce colloque n'ont pas été sondés dans le cadre de la présente évaluation, car il n'a pas été possible de les dénombrier ni d'obtenir leurs coordonnées.

Les raisons avancées par certaines commissions scolaires relativement à leur absence sont l'inadéquation des contenus proposés avec leurs besoins ainsi que les difficultés liées à la logistique, plus particulièrement à la libération de milliers d'enseignants pour une activité. À ce propos, une organisation souligne qu'elle offre depuis longtemps à ses intervenants scolaires de la formation et de l'accompagnement centrés sur les besoins de chaque école. Sur le plan logistique, il en ressort que « la formule, telle quelle, qui venait du Ministère, au niveau des contenus, puis au niveau de la logistique, ce n'était pas là où on pensait que l'effort allait porter le plus de fruits ». Il convient toutefois de préciser que, pour chaque région, des aménagements ont été effectués aux contenus des formations, en fonction des besoins présentés par les agents de soutien régionaux ou les intervenants pivots qui contribuaient à l'organisation des Grandes Rencontres.

Mobilisation et déploiement des Grandes Rencontres

Dans le but de soutenir la mobilisation des commissions scolaires et de bien préparer le déploiement des Grandes Rencontres et de l'expertise pour 2016-2017, le Ministère, avec la collaboration de la Fondation Jasmin Roy, a proposé d'organiser, en 2015-2016, des séances d'orientation sur les contenus des Grandes Rencontres et les conditions d'efficacité de la formation continue. Ces séances avaient été créées pour pallier le retard dans leur planification, engendré par la négociation des conventions collectives dans le réseau scolaire en 2015-2016.

Ces séances d'orientation ont été offertes aux représentants régionaux des commissions scolaires (porteurs du dossier « climat scolaire, violence et intimidation »), aux intervenants pivots des commissions scolaires qui accompagnent les écoles ainsi qu'aux agents de soutien régionaux de la cohorte 2016-2017. Les représentants régionaux et les agents de soutien régionaux qui devaient recevoir les Grandes Rencontres en 2017-2018 avaient également été invités par le Ministère à y prendre part. Deux séances d'information ont été réalisées :

- le 2 mai 2016, à Laval, lors de laquelle les commissions scolaires des régions de l'Outaouais, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides, de Montréal et de l'Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec étaient présentes.
- le 9 mai 2016, à Québec, lors de laquelle les commissions scolaires des régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie–Centre-du-Québec, de la Côte-Nord et de l'Estrie étaient présentes. Des communautés autochtones, notamment représentées par le Conseil de l'éducation des Premières Nations, avaient également été invitées.

Pour rejoindre le personnel des écoles des commissions scolaires anglophones et adapter le contenu des Grandes Rencontres à leurs besoins, la Direction des services éducatifs complémentaires et de l'intervention en milieu défavorisé¹² et la Direction des services aux communautés anglophones ont organisé une rencontre. Il y a été décidé que trois Grandes Rencontres seraient ciblées, dont une en webdiffusion. L'une de ces Grandes Rencontres a d'ailleurs été organisée pour le secteur anglophone, au printemps 2018. Les commissions scolaires anglophones avaient également la possibilité de participer aux Grandes Rencontres francophones.

Au total, 45 commissions scolaires ont participé à ces Grandes Rencontres, dont 35 en présence et 10 en webdiffusion, soit 1 566 participants. Il n'a pas été possible d'obtenir le nombre de participants à la webdiffusion seulement.

Chaque Grandes Rencontres s'est déroulée sur une journée. Cette formule d'une journée de formation a été appréciée des répondants, puisque plus de la moitié (59 %) ont estimé cette durée adéquate (Données non présentées issues du sondage). Cependant, certaines personnes interviewées estimaient « qu'une journée ne permettait pas aux gens de s'approprier des contenus des Grandes Rencontres ». De plus, elles ont avancé que le fait de libérer le personnel enseignant pour une journée de formation peut s'avérer difficile, voire problématique, en raison de l'enjeu particulier de la suppléance et des coûts qui lui sont associés : « Les commissions scolaires avaient de la misère à nous envoyer des gens une journée. Puis ça a l'air que ça leur coûte une fortune. » Il importe de rappeler que, pour réduire ces coûts, les écoles peuvent se prévaloir la mesure 15 031¹³ visant à soutenir les écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant.

Le manque de personnel suppléant représente un obstacle à la participation du personnel enseignant, même si celui-ci est intéressé par la formation. En effet, il peut arriver que plusieurs formations soient annulées par manque de personnel suppléant pour remplacer le personnel enseignant. Au regard de cet enjeu, au lieu de privilégier une journée de rencontre, des répondants ont suggéré d'adapter le contenu des Grandes Rencontres sur des supports audiovisuels que les écoles pourraient utiliser lors des journées pédagogiques institutionnelles. Les directions d'école pourraient être formées, selon eux, pour animer cette activité avec leur personnel. Cette formule permettrait de joindre plusieurs personnes et, pour chaque école, de réfléchir aux suites à donner.

12. Auparavant la Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires (DASSEC).

13. Pour l'année financière 2015-2016, les commissions scolaires pouvaient se prévaloir de cette mesure. Depuis 2016-2017, cette allocation est destinée aux écoles (MEES, 2016).

En ce qui concerne la qualité de l'organisation de la rencontre (accueil, horaire proposé, temps de pause accordé), les participants étaient en grande majorité tout à fait satisfaits ou satisfaits (94 %) de la qualité de l'organisation (Données issues des fiches d'appréciation).

Les répondants se sont dits très satisfaits ou satisfaits du temps consacré à chacun des ateliers (tableau 4). À titre d'exemple, les trois quarts des répondants se disent satisfaits du temps imparti pour l'atelier sur *Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes* (75 %) et pour celui sur *L'importance des relations saines pour un climat scolaire positif et bienveillant* (74 %). Il en est de même pour l'atelier intitulé *Le rôle de l'adulte lors d'une situation de violence ou d'intimidation*, pour lequel sept répondants sur dix ont mentionné être très satisfaits ou satisfaits. L'atelier sur *Le volet relationnel de la gestion de groupe et de l'architecture sociale : pour développer des relations saines en classe* termine la marche, avec plus de la moitié des participants (57 %) qui se disent très satisfaits ou satisfaits. Il importe de souligner que les répondants, selon leur fonction, devaient faire un choix parmi les ateliers suivants : *Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes*; *L'étayage et les interventions ciblées : un soutien accru pour les élèves auteurs ou victimes de violence et d'intimidation*; et *Le volet relationnel de la gestion de groupe et de l'architecture sociale : pour développer des relations saines en classe*.

Tableau 4 : Proportion de répondants selon le niveau de satisfaction relativement au temps alloué à chacun des ateliers

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	NSP ¹	Total
	%					
L'importance des relations saines pour un climat scolaire positif et bienveillant n=100	24,0	50,0	14,0	4,0	8,0	100,0
Les apprentissages sociaux et émotionnels : une école bienveillante et inclusive n=80	18,7	46,2	20,0	3,7	11,2	100,0
Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes ² n=76	32,8	42,1	21,0	1,3	2,6	100,0
Le rôle de l'adulte lors d'une situation de violence ou d'intimidation n=33	12,1	57,5	18,1	6,0	6,0	100,0
L'étayage et les interventions ciblées : un soutien accru pour les élèves auteurs ou victimes de violence et d'intimidation ² n=57	21,0	40,3	24,5	3,5	10,5	100,0
Le volet relationnel de la gestion de groupe et de l'architecture sociale : pour développer des relations saines en classe ² n=30	20,0	36,6	20,0	6,6	16,6	100,0

¹ Ne sait pas ou ne se souvient pas

² Ces trois ateliers étaient offerts au choix selon la fonction des participants

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Forces et lacunes dans la mise en œuvre des Grandes Rencontres

Parmi les résultats tirés des entrevues, l'une des forces soulevées par les répondants a été la nomination de personnes responsables du dossier lié à la lutte contre l'intimidation, qui vient appuyer l'importance accordée au climat scolaire sain, positif et bienveillant dans les écoles : « Le fait qu'on mette une personne responsable, au lieu que ce soit la responsabilité de tous, parce qu'on est tous responsables du climat scolaire, mais le fait qu'on mette une personne qui est responsable, ce que ça vient dire quelque part, c'est que c'est important pour nous, ça vient affirmer son importance. » À ce sujet, les répondants ont également souligné le travail terrain effectué par les agents de soutien régionaux et les intervenants pivots, qui a favorisé la mobilisation des participants pour les Grandes Rencontres. Par exemple, une personne interviewée mentionne qu'« il y a des milieux qui se sont bien mobilisés, parce qu'il y avait des agents régionaux qui étaient très motivés ». D'autres personnes interviewées ont souligné que le matériel de soutien transmis lors des Grandes Rencontres faisait partie des forces à retenir : « Moi, je trouve que les documents qui ont été produits sont très souteneurs. Donc, si j'avais quelque chose que j'en retire de bénéfique, c'est les documents de soutien. »

Au sujet des faiblesses soulignées, certaines personnes interviewées ont noté des lacunes dans la promotion des Grandes Rencontres auprès des écoles : elles ont mentionné que certaines écoles n'avaient pas reçu l'information sur la tenue des Grandes Rencontres dans leur région. De plus, de nombreux commentaires inscrits sur les fiches d'appréciation présentent des lacunes quant à la disponibilité et à la transmission des documents en appui aux présentations des ateliers, qui auraient été bénéfiques pour leur apprentissage et le réinvestissement dans leur milieu scolaire. Une enseignante en adaptation scolaire mentionne que « pour [s]on côté visuel/professionnel [elle aurait] aimé avoir une copie des PowerPoint afin de noter les exemples et références pertinentes ».

L'absence de consensus entre certains partenaires s'est avérée l'une des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des Grandes Rencontres. L'un des enjeux concernait la propriété intellectuelle et matérielle des contenus des ateliers. De plus, ces difficultés auraient eu, selon certains répondants impliqués dans le projet, une incidence sur la mise en œuvre des Grandes Rencontres, ayant aussi complexifié la tâche du Ministère qui a dû agir d'intermédiaire dans cette situation. Elles ont amené le Ministère à réaliser des rencontres distinctes avec le comité directeur, qui ont permis d'assurer les suivis, tant pour l'organisation que pour la planification et l'élaboration des contenus et, ainsi, de réaliser les Grandes Rencontres.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS – MISE EN ŒUVRE

- Grâce aux Grandes Rencontres, des ateliers de formations sur le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves ont été offerts dans onze régions du Québec. Plus de 1 500 participants relevant de 35 commissions scolaires y ont assisté.
- La formule de formation d'une journée adoptée pour les Grandes Rencontres a été appréciée par plus de la moitié des répondants (59 %). Elle a permis aux gens du milieu de réfléchir sur le développement des compétences personnelles et sociales. Néanmoins, les répondants auraient apprécié que les outils soient mis à leur disposition sur le Web, ce qui aurait réduit les situations problématiques liées à la suppléance.
- Par rapport au temps imparti pour chacun des ateliers, c'est celui intitulé *Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes* qui a obtenu le taux de satisfaction le plus élevé, trois personnes sur quatre s'en disant très satisfaites ou satisfaites (75 %).
- Enfin, parmi les forces soulevées dans la mise en œuvre des Grandes Rencontres par les participants, le travail de terrain des agents régionaux et l'apport du matériel de soutien méritent d'être soulignés. L'absence de consensus entre certains partenaires en constitue l'une des lacunes.

5. Évaluation de la pertinence des Grandes Rencontres

L'évaluation de la pertinence vise à fournir des informations pour documenter les éléments suivants :

- la pertinence des ateliers de formation des Grandes Rencontres;
- la capacité des Grandes Rencontres à répondre aux besoins du milieu scolaire dans l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant;
- la satisfaction et les pistes d'amélioration des participants à l'égard des ateliers et des Grandes Rencontres.

Les Grandes Rencontres visent à instaurer un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant en mobilisant le milieu scolaire pour le soutien au développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves. Dans ce but, des ateliers de formations ont été offerts au personnel scolaire des commissions scolaires. Pour que leurs perceptions soient comprises, les répondants ont été interrogés sur la pertinence de recevoir de la formation. Comme le montre le tableau 5 ci-dessous, les répondants reconnaissent la pertinence de suivre des formations pour atteindre les objectifs poursuivis par les Grandes Rencontres. En effet, pour une forte majorité d'entre eux, non seulement il est pertinent de suivre de la formation pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (94 %), mais il est encore plus souhaitable que cette formation axée sur le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves soit offerte aux personnels des commissions scolaires et des écoles (96 %).

Tableau 5 : Proportion des répondants selon leurs perceptions sur la pertinence d'offrir de la formation en fonction des objectifs poursuivis

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP ¹	Total
%						
Pertinence d'offrir de la formation pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant n=175	58,3	36,0	5,1	0,6	-	100,0
Pertinence d'offrir au personnel scolaire de la formation sur la thématique du développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et élèves pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant n=174	54,6	41,4	4,0	-	-	100,0
Pertinence de former le personnel des commissions scolaires et des écoles plutôt que les élèves sur le développement des compétences personnelles et sociales n=175	32,0	47,4	14,3	3,4	2,9	100,0

¹ Ne sait pas ou ne se souvient pas

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Les répondants ont également été sondés quant à leur perception sur la pertinence de chacun des ateliers de formation présentés aux Grandes Rencontres (tableau 6). La majorité d'entre eux se disent tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec la pertinence des ateliers présentés. La grande majorité des répondants (84 %) affirment que les ateliers sur *Les apprentissages sociaux et émotionnels : une école bienveillante et inclusive* et sur *Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes* (80 %) ont été les plus pertinents pour le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves. Suivent de près les ateliers

sur *L'importance des relations saines pour un climat scolaire positif et bienveillant* (79 %) et sur *L'étayage et les interventions ciblées : un soutien accru pour les élèves auteurs ou victimes de violence et d'intimidation* (77 %).

Bien que les répondants perçoivent en majorité leur pertinence, les ateliers sur *Le volet relationnel de la gestion de groupe et l'architecture sociale : pour développer des relations saines en classe* (72 %) et sur *Le rôle de l'adulte lors d'une situation de violence ou d'intimidation* (70 %) ont été considérés comme les moins pertinents, parmi les six présentés, pour le développement des compétences mentionnées ci-dessus.

Si des personnes interviewées reconnaissent que la plupart des ateliers sont pertinents pour le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves, elles estiment cependant que le contenu des Grandes Rencontres aurait dû être travaillé régionalement en fonction des besoins et des ressources des différentes régions. À titre d'exemple, elles affirment que « c'est faux de penser que tout le monde au Québec, on a les mêmes besoins, puis on a les mêmes forces, puis on a les mêmes ressources ». Il importe de préciser que, tout au long du processus des Grandes Rencontres, des ajustements ont été apportés aux contenus selon les besoins soulignés par les agents de soutien régionaux.

Tableau 6 : Proportion de répondants selon leur perception sur la pertinence des ateliers des Grandes Rencontres

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	NSP ¹	Total n=178
	%					
L'importance des relations saines pour un climat scolaire positif et bienveillant n=100	44,0	35,0	14,0	3,0	4,0	100,0
Les apprentissages sociaux et émotionnels : une école bienveillante et inclusive n=80	45,0	38,7	8,7	3,7	3,7	100,0
Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes 2 n=76	38,1	42,1	14,4	5,2	0,0	100,0
Le rôle de l'adulte lors d'une situation de violence ou d'intimidation n=33	24,2	45,4	24,2	6,0	0,0	100,0
L'étayage et les interventions ciblées : un soutien accru pour les élèves auteurs ou victimes de violence et d'intimidation ² n=57	45,6	31,5	8,7	10,5	3,5	100,0
Le volet relationnel de la gestion de groupe et de l'architecture sociale : pour développer des relations saines en classe ² n=29	41,3	31,0	13,7	0,0	13,7	100,0

¹ Ne sait pas ou ne se souvient pas

² Ces trois ateliers étaient offerts au choix selon la fonction des participants

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Les ateliers présentés lors des Grandes Rencontres concernaient le personnel scolaire du préscolaire, du primaire et du secondaire. Selon les avis recueillis, les contenus des ateliers étaient difficilement transférables d'un niveau d'enseignement à l'autre. Selon les personnes interviewées, les contenus des ateliers étaient centrés sur le préscolaire et le primaire : « On avait ce qu'il fallait pour le primaire. On n'a jamais eu ce qu'il fallait pour le secondaire. » Le personnel scolaire du secondaire ne s'est donc pas senti concerné par ces formations. D'autres ont souligné le manque d'utilité de l'information reçue, difficilement transposable à leur niveau d'enseignement : « Depuis déjà 3-4 ans, nous travaillons sur le climat scolaire positif. Je n'ai presque rien entendu de nouveau. J'aurais voulu avoir du concret directement [lié] à la réalité d'une école secondaire. » L'aspect concret énoncé ici a également été nommé dans les suggestions émises par les participants à la suite des ateliers, qui ont précisé qu'il importe de donner plus d'exemples pour les écoles secondaires.

Une séparation entre les formations du préscolaire/primaire et du secondaire aurait été souhaitable. Plus de la moitié des répondants (58 %) sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec cette affirmation (tableau 7), et cet avis est partagé par les personnes interviewées. Par exemple, elles mentionnent que le volet primaire est bon, mais que tout l'apprentissage socio-émotionnel pour le secondaire a été complètement élagué : « on est resté très primaire, et les gens qui étaient des milieux secondaires disaient : “Bien là, qu'est-ce qu'on fait ici ?” ». Elles estiment que les interventions présentées lors des ateliers sont bien applicables avec les tout-petits, mais pas avec les grands du secondaire : « tu ne peux pas faire les mêmes interventions au secondaire puis au primaire ». Selon elles, le fait que les ateliers soient axés sur le préscolaire et le primaire constituait un point faible des Grandes Rencontres.

Tableau 7 : Nombre et proportion de répondants selon leurs perceptions quant à la pertinence de séparer l'offre de formation pour le personnel scolaire primaire et secondaire

	Nombre de répondants	Proportion de répondants
	n	%
Tout à fait d'accord	40	22,5
Plutôt d'accord	62	34,8
Plutôt en désaccord	52	29,2
Tout à fait en désaccord	13	7,3
NSP ¹	11	6,1
Total	178	100,0

¹ Ne sait pas ou ne se souvient pas

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Malgré les lacunes soulevées ci-dessus, en général, les ateliers ont pu répondre aux besoins des participants. En effet, les résultats du sondage présentés au tableau 8 confirment qu'un peu plus de la moitié des répondants (53 %) ont affirmé que les GR ont beaucoup ou ont assez répondu à leurs besoins de formation en lien avec le développement des compétences personnelles et sociales.

Tableau 8 : Nombre et proportion de répondants selon leurs perceptions sur la réponse à leurs besoins de formation liée au développement des compétences personnelles et sociales

	Nombre de répondants	Proportion de répondants
	n	%
Beaucoup	20	11,4
Assez	72	41,1
Peu	52	29,7
Pas du tout	27	15,4
NSP ¹	4	2,3
Total	175	100,0

¹ Ne sait pas ou ne se souvient pas

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Les participants se sont également prononcés sur leur satisfaction en lien avec les différents ateliers présentés lors des Grandes Rencontres. Les résultats présentés dans le tableau 9 montrent que c'est l'atelier sur *Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes* qui a été le plus apprécié par les participants avec un taux de satisfaction de 69 %. L'atelier sur *Le rôle de l'adulte lors d'une situation de violence ou d'intimidation* a été le moins apprécié et termine la marche avec un taux de satisfaction relativement élevé de 61 %.

En ce qui a trait aux autres ateliers, la majorité des répondants se disent très satisfaits ou satisfaits des ateliers sur *Les apprentissages sociaux et émotionnels : une école bienveillante et inclusive* (68 %), sur *Le volet relationnel de la gestion de groupe et de l'architecture sociale : pour développer des relations saines en classe* (67 %) et sur *L'importance des relations saines pour un climat scolaire positif et bienveillant* (65 %). L'une des personnes interviewées a mentionné que certains ateliers ont d'ailleurs permis d'outiller des intervenants : « Je pense qu'ils ont eu des outils, il y a beaucoup, beaucoup d'outils, [...] pour les travailleurs sociaux, les psychoéducateurs. Je pense que ça, eux, ils vont avoir été contents parce que, dans tout ce qui était étayage, l'architecture sociale, on avait des outils. Les directions d'école aussi. Plus d'outils dans les apprentissages socio-émotionnels pour le primaire. »

Tableau 9 : Taux de satisfaction des participants à l'égard des différents ateliers présentés lors des Grandes Rencontres

	Très Satisfait	Satisfait	Peu Satisfait	Insatisfait	NSP ¹	Total
	%					
L'importance des relations saines pour un climat scolaire positif et bienveillant n= 98	20,4	44,9	22,4	8,2	4,1	100,0
Les apprentissages sociaux et émotionnels : une école bienveillante et inclusive n=77	24,6	42,8	18,1	5,1	9,0	100,0
Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes ² n=65	33,8	35,3	20,0	9,2	1,5	100,0
Le rôle de l'adulte lors d'une situation de violence ou d'intimidation n=33	12,1	48,4	24,2	12,1	3,0	100,0
L'étayage et les interventions ciblées : un soutien accru pour les élèves auteurs ou victimes de violence et d'intimidation ² n=51	13,7	49,0	15,6	15,6	5,8	100,0
Le volet relationnel de la gestion de groupe et de l'architecture sociale : pour développer des relations saines en classe ² n=27	29,6	37,0	18,5	3,7	11,1	100,0

¹ Ne sait pas ou ne se souvient pas

² Ces trois ateliers étaient offerts au choix selon la fonction des participants

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Plusieurs participants déclarent toutefois dans leurs commentaires être déjà bien sensibilisés aux situations d'intimidation et mentionnent que le contenu des ateliers était donc du déjà-vu. En ce sens, certains participants ont suggéré des pistes d'amélioration quant au contenu des ateliers présentés, qui, selon eux, auraient dû bénéficier d'un plus grand approfondissement des sujets et présenter des outils concrets pouvant être appliqués dans leur milieu :

- s'assurer que le contenu des présentations soit mieux adapté au niveau d'expertise/degré de connaissances des participants;
- développer des contenus à partir des besoins des commissions scolaires;
- présenter des exemples de projets novateurs et d'actions réalisées au sein d'autres écoles pour aider à la lutte à l'intimidation.

Un peu plus de la moitié des répondants (52 %) ont mentionné n'avoir jamais suivi de formations sur les thèmes présentés aux Grandes Rencontres (Données non présentées issues du sondage). Une faible proportion des répondants a affirmé avoir déjà suivi des formations en lien avec ces thèmes (tableau 10) : 15 % pour la formation *Le volet relationnel de la gestion de groupe et de l'architecture sociale : pour développer des relations saines en classe*, et 24 % pour *Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes*.

Tableau 10 : Nombre et proportion de répondants ayant déjà suivi des formations sur les thèmes des ateliers des Grandes Rencontres

	Oui n=178	
	n	%
L'importance des relations saines pour un climat scolaire positif et bienveillant	85	48,0
Les apprentissages sociaux et émotionnels : une école bienveillante et inclusive	53	30,0
Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes	43	24,0
Le rôle de l'adulte lors d'une situation de violence ou d'intimidation	86	48,0
L'étayage et les interventions ciblées : un soutien accru pour les élèves auteurs ou qui sont victimes de violence et d'intimidation	52	29,0
Le volet relationnel de la gestion de groupe et de l'architecture sociale : pour développer des relations saines en classe	26	15,0

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

En ce qui a trait à la concordance entre le contenu abordé dans les ateliers et les besoins du milieu, un peu moins des deux tiers (62 %) des participants ayant répondu déclarent être tout à fait satisfaits ou satisfaits du contenu abordé, car il correspond à leurs attentes (Données issues des fiches d'appréciation). D'ailleurs, les commentaires recueillis par le biais des fiches d'appréciation des participants lors des ateliers ont permis un ajustement des contenus pour mieux répondre aux besoins soulevés.

Une forte majorité des répondants ont affirmé être tout à fait d'accord ou plutôt d'accord en ce qui concerne la maîtrise des contenus par les présentatrices ou les présentateurs (Données non présentées issues du sondage). La moyenne relative au niveau d'accord quant à la maîtrise des contenus, tous ateliers confondus, par les présentatrices et présentateurs, est de 83 % (Données non présentées issues du sondage).

Ces résultats correspondent bien aux propos tenus lors des entrevues. Selon les interviewés, le contenu des ateliers et la transmission d'outils ont été appréciés par les participants : « les documents produits sont très bons. Il y a un document avec les grilles d'entrevues avec les élèves auteur, victime, témoin... ça, tout le monde [...] disait : c'est vraiment aidant, c'est un bon guide. Donc tous les outils pratiques sont intéressants, puis ça permet aussi de les modifier selon nos besoins. » Malgré cette appréciation des outils produits, certains participants ont relevé un manque d'accessibilité des outils et de la documentation à l'appui présentés lors des ateliers.

Les répondants se sont aussi exprimés sur la qualité des présentations durant ces ateliers. Le taux de satisfaction moyen montre qu'un peu plus des deux tiers (67 %) des répondants se disent très satisfaits ou satisfaits quant à la qualité des présentations tous ateliers confondus (Données non présentées issues du sondage). De même, des personnes interviewées ont reconnu que l'idée d'avoir une activité comme les Grandes Rencontres était une bonne initiative. En effet, globalement, un peu moins des deux tiers des répondants (64 %) ont affirmé être très satisfaits ou satisfaits des Grandes Rencontres (tableau 11).

Tableau 11 : Taux de satisfaction global des participants à l'égard des Grandes Rencontres

	Nombre de répondants	Proportion de répondants
	n	%
Très satisfait	26	14,9
Satisfait	85	48,6
Peu satisfait	41	23,4
Insatisfait	23	13,1
Total	175	100,0

¹ Ne sait pas ou ne se souvient pas

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Les personnes interviewées partagent cet avis et affirment également que la tenue des Grandes Rencontres était une bonne idée. Par exemple, elles mentionnent : « Dans le fond, c'est sûr qu'il peut y avoir quelque chose d'intéressant à regrouper plein de gens, de plein de milieux différents. » D'autres précisent qu'il aurait été cependant bénéfique de co-développer davantage les ateliers avec les commissions scolaires et d'assurer un arrimage aux besoins de chacune.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS – PERTINENCE

L'évaluation de la pertinence des Grandes Rencontres a permis de constater que, dans l'ensemble, elles ont contribué à répondre aux besoins des participants.

- La grande majorité des répondants ont exprimé leur accord quant à la pertinence d'offrir des formations en lien avec les objectifs poursuivis par les Grandes Rencontres.
- Près de deux participants sur trois ont affirmé être très satisfaits ou satisfaits à l'égard des Grandes Rencontres.
- Les ateliers présentés dans le cadre des Grandes Rencontres ont été jugés par une grande majorité des participants comme très pertinents pour le développement des compétences du personnel scolaire et des élèves. Les ateliers *Les apprentissages sociaux et émotionnels : une école bienveillante et inclusive* et *Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes* apparaissent comme les plus pertinents.
- Une grande majorité de répondants ont affirmé ne pas avoir suivi de formation sur les thèmes présentés lors des Grandes Rencontres.
- Une faible proportion de répondants ont mentionné être familiarisés avec les thèmes des ateliers présentés lors des Grandes Rencontres, ayant déjà suivi des formations à ces sujets, proposées par leurs commissions scolaires. Les ateliers de formation auraient nécessité un plus grand approfondissement et une adaptation en fonction du degré de connaissance des participants.
- Pour l'ensemble des ateliers, une forte majorité des répondants ont mentionné que les présentatrices et les présentateurs maîtrisaient bien leur contenu.
- En majorité, les participants se sont dits très satisfaits ou satisfaits à l'égard des ateliers présentés lors des Grandes Rencontres. Avec un taux de 69 %, l'atelier *Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes* a été le plus satisfaisant. C'est l'atelier *Le rôle de l'adulte lors d'une situation de violence ou d'intimidation* qui a été le moins apprécié, avec un taux de satisfaction de 61 %. Le contenu de certains ateliers, plus axé sur le préscolaire et le primaire, a constitué un frein pour les participants du secondaire, qui se sentaient moins concernés par ces formations.

6. Évaluation de l'efficacité des Grandes Rencontres

L'évaluation de l'efficacité vise à porter un jugement sur l'atteinte des objectifs des Grandes Rencontres, principalement sur :

- la mobilisation des acteurs du milieu dans l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant;
- l'acquisition ou la consolidation de connaissances sur le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves;
- le réinvestissement des Grandes Rencontres par les participants dans le milieu.

Les résultats présentés dans le tableau 12 montrent que les participants étaient mobilisés avant la création des Grandes Rencontres. D'ailleurs, la majorité des répondants du sondage (85 %) estiment que la mobilisation de leur milieu avant les Grandes Rencontres était déjà très ou assez importante pour le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves.

Il en est de même pour la mobilisation de leur milieu pour l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant : 91 % des répondants ont mentionné que la mobilisation avant les Grandes Rencontres était assez importante, voire très importante. Ces taux confirment les informations obtenues à l'issue des entrevues, selon lesquelles le milieu était déjà très actif par rapport à ces thèmes. Ainsi, un intervenant rappelle l'existence « de nombreuses actions, notamment des formations plus centrées sur les besoins des écoles et le développement de matériel mieux adapté au portrait de la situation [qui] étaient menées au sein des différents milieux ». Il importe de préciser que les Grandes Rencontres s'inscrivaient en continuité du travail amorcé par les commissions scolaires relatif au Plan d'action.

Cependant, en ce qui concerne la période suivant les Grandes Rencontres, dans l'ensemble, les répondants ont jugé peu ou pas du tout importante la mobilisation de leurs milieux, et ce, dans une proportion de 60 % pour l'objectif lié au développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves, et de 64 % pour celui concernant l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant. Dans l'ensemble, les répondants (62 %) ont affirmé que des actions étaient déjà en place dans leur milieu pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant, et ce, bien avant la tenue des Grandes Rencontres.

Parmi les actions entreprises par le milieu, les suivantes peuvent être citées :

- l'augmentation de la présence de technicien(ne)s en éducation spécialisée lors des moments à risque de violence ou d'intimidation;
- l'augmentation de la surveillance et de la qualité de la surveillance par un adulte plus présent et une surveillance plus participative;
- la création d'un code de vie axé sur les valeurs de l'école;
- la formation de tout le personnel par deux intervenants de l'école;
- la mise en place d'un plan triennal de sensibilisation;
- la mise en place d'un code de vie qui soutient les comportements positifs;
- la mise sur pied d'un comité du code de vie;
- la mise en place d'un comité de prévention « violence-intimidation »;
- la mise sur pied d'ateliers thématiques en lien avec la résolution de conflits.

Tableau 12 : Proportion de répondants selon leurs perceptions sur la mobilisation du milieu avant et après les Grandes Rencontres

	Très Important	Assez Important	Peu Important	Pas du tout Important	Total n=168
%					
Avant les Grandes Rencontres					
Mobilisation de votre milieu pour le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves	27,4	57,7	14,9	-	100,0
Mobilisation de votre milieu pour l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant	40,5	51,2	8,3	-	100,0
Après les Grandes Rencontres					
Mobilisation de votre milieu pour le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves	6,0	34,5	47,0	12,5	100,0
Mobilisation de votre milieu pour l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant	7,7	28,6	51,8	11,9	100,0

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres
Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Les personnes interviewées abondent dans ce sens. L'une souligne qu'il est complexe de reconnaître la portée réelle d'une journée de formation sur la mobilisation des participants : « la mobilisation, c'est un réel défi, là [...]. Ce n'est pas en une journée qu'on peut venir [...] en fait, les gens qui sont convaincus sont déjà mobilisés, sont déjà passés à l'action ».

Néanmoins, parmi le tiers des participants (34 %) ayant jugé la mobilisation de leur milieu comme importante, voire très importante après les Grandes Rencontres en lien avec l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant, une personne sur cinq (20 %) a affirmé que des actions étaient mises en place (Données issues des sondages). Voici les exemples d'actions entreprises dans les milieux :

- la création de comités intimidation et d'escouades de la bienveillance;
- l'animation d'ateliers sur la bienveillance pour les élèves et les membres du personnel;
- l'instauration d'un code de vie.

Les résultats du sondage inscrits au tableau 13 présentent les perceptions des répondants quant à l'acquisition de connaissances par les participants sur le développement des compétences personnelles et sociales et sur l'instauration d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant lors des Grandes Rencontres. Les deux tiers des répondants (66 %) estimaient avoir peu ou pas du tout acquis de nouvelles connaissances sur le développement des compétences personnelles et sociales à la suite de leur participation aux Grandes Rencontres.

Les répondants se sont également prononcés quant à leurs perceptions relatives à la consolidation de leurs connaissances. À cet effet, un peu plus de la moitié des répondants (54 %) mentionnaient avoir peu ou pas du tout consolidé leurs connaissances grâce aux Grandes Rencontres (tableau 13). Ces taux confirment les informations recueillies au cours des entrevues qui mettent en exergue le fait qu'il serait difficile pour les participants de s'approprier aisément en une journée le contenu de l'ensemble des ateliers.

Par exemple, selon un participant :

« La journée n'aura pas permis, je pense, aux participants de se les approprier. Par contre, les gens qui le souhaitent, après, dans leur milieu, ont pu... c'est mon cas, là... faire quelque chose avec ces documents-là, puis faire des formations. Je les ai utilisés pour former des psychoéducateurs, former des TES. Je les ai aussi utilisés pour le personnel en service de garde ».

D'autres interviewés estiment également que le contenu de certains ateliers semblait ne pas être en adéquation avec leurs besoins. À titre d'exemple, un psychoéducateur du secondaire mentionne qu'il aurait « aimé être sensibilisé davantage aux démarches concrètes et appuyées sur des données probantes quant à l'intervention auprès des élèves (intimidation, victime, témoin...) ».

Tableau 13 : Proportion de répondants selon leurs perceptions sur l'acquisition et la consolidation des connaissances à la suite de leur participation aux Grandes Rencontres

	Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout	Total n=168
	%	%	%	%	%
Acquisition de connaissances	8,9	25,0	48,8	17,3	100,0
Consolidation de connaissances	12,5	33,9	37,5	16,1	100,0

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Toutefois, il importe de souligner qu'une grande proportion de participants (75 %) ont signifié leur intention d'intégrer les connaissances sur le développement des compétences dans leurs tâches éducatives, à la suite des Grandes Rencontres (tableau 14).

Tableau 14 : Nombre et proportion de répondants selon leur intention d'intégrer dans leurs tâches éducatives les connaissances acquises lors des Grandes Rencontres, sur le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves

	Nombre de répondants n	Proportion de répondants %
Oui	111	74,5
Non	15	10,1
NSP ¹	23	15,4
Total	149	100,0

¹ Ne sait pas ou ne se souvient pas

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Ce taux concorde avec celui de la satisfaction des participants, relevé par le biais des fiches d'appréciation, où 74 % se disaient très satisfaits ou satisfaits à l'égard de cette rencontre, susceptible de les aider à poursuivre leur travail (Données issues des fiches d'appréciation). Ces taux relativement élevés dénotent, tout comme cela a été mentionné dans les entrevues, l'intérêt des participants pour les thèmes des différents ateliers suivis. Par exemple, une personne interviewée confirme que le contenu des ateliers des Grandes Rencontres pourra certainement être réinvesti dans les milieux scolaires. Toutefois, une question demeure : l'offre de formation par le biais des Grandes Rencontres est-elle le moyen le plus approprié pour les outiller et répondre à leurs besoins dans l'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant?

« C'est sûr que ces formations-là puis ces conférences, ces ateliers où on va assister, on écoute, on est content d'entendre ce qu'il y a là. On va chercher parfois des contenus, parfois des trucs qu'on connaît déjà, ça peut aider, ça peut être réinvesti. Est-ce que c'est le meilleur moyen ? Ça reste à voir ».

Cependant, selon d'autres répondants, le réinvestissement peut être difficile et problématique si les thèmes des ateliers des Grandes Rencontres ne font pas partie des priorités d'action ou des besoins à court terme de leurs commissions scolaires ou de leurs écoles.

Parmi les répondants ayant affirmé leur intention d'intégrer dans leurs tâches éducatives les connaissances acquises à la suite des Grandes Rencontres (75 %), un peu plus des trois quarts (77 %) considèrent comme très voire assez possible le fait d'intégrer l'acquisition ou la consolidation des connaissances issues des Grandes Rencontres dans leur travail (tableau 15). Parmi le personnel enseignant et le personnel de direction, plus d'une personne sur trois (40 %) a affirmé la possibilité d'intégrer ces connaissances dans leur travail. (Données non présentées issues du sondage)

Tableau 15 : Nombre et proportion de répondants ayant affirmé leur intention d'intégrer dans leurs tâches éducatives les connaissances acquises à la suite des Grandes Rencontres considérant le degré de possibilité d'intégrer le contenu des ateliers des Grandes Rencontres dans leur travail

	Nombre de répondants n	Proportion de répondants %
Beaucoup	12	10,7
Assez	74	66,6
Un peu	22	19,8
Très peu	3	2,7
Total	111	100,0

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

La collaboration et l'implication des agents de soutien régionaux font partie des facteurs favorisant le réinvestissement des Grandes Rencontres dans les milieux scolaires, et ce, par le biais d'une structure d'accompagnement mise en place pour le suivi et le transfert des compétences. À ce sujet, les répondants étaient invités à préciser s'ils avaient connaissance de la disponibilité de l'expertise d'accompagnement dans l'intégration des contenus des Grandes Rencontres dans leur travail et s'ils avaient l'intention de solliciter de l'aide.

Les résultats du sondage présentés au tableau 16 montrent que les répondants reconnaissent en grande partie (80 %) la disponibilité de l'expertise. Une proportion de 85 % d'entre eux affirme avoir l'intention de solliciter l'aide d'un agent de soutien régional. Dans le cas des intervenants pivots, seulement 30 % indiquent avoir l'intention de solliciter leur appui, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les modalités de soutien et d'accompagnement varient d'une commission scolaire à l'autre.

Tableau 16 : Proportion de répondants selon leur perception quant à la disponibilité et la sollicitation de l'expertise d'accompagnement pour l'intégration des contenus des Grandes Rencontres dans leur travail et au sein de leur établissement

	Oui	Non	NSP ¹	Total n=149
	%			
Connaissance de la disponibilité de l'expertise dans le milieu	79,9	10,1	10,1	100,0
Intention de solliciter l'appui d'un agent de soutien régional	85,2	14,7	-	100,0
Intention de solliciter l'appui d'un intervenant pivot	29,5	69,1	1,3	100,0

¹ Ne sait pas ou ne se souvient pas

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Les répondants ont affirmé être disposés à participer à d'autres ateliers sur le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves. En effet, les résultats du sondage présentés au tableau 17 montrent qu'un peu plus de sept répondants sur dix (74 %) ont affirmé qu'ils seraient très enclins ou enclins à participer à d'autres formations.

Ces taux reflètent les propos recueillis en entrevues. Les personnes interviewées estiment qu'il serait intéressant de relancer un exercice similaire en approfondissant les contenus. Selon elles, ces formations sont des occasions d'apprentissage qui leur permettent d'avoir des contenus ou des connaissances qu'ils pourront réinvestir dans leur milieu.

Tableau 17 : Nombre et proportion de répondants selon leur disposition à participer à d'autres formations sur le thème du développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves

	Nombre de répondants	Proportion de répondants
	n	%
Très enclin	53	31,5
Enclin	72	42,9
Peu enclin	27	16,1
Pas du tout enclin	10	6,0
Ne sais pas	6	3,6
Total	168	100,0

Source : Sondage réalisé auprès de participants des Grandes Rencontres

Compilation et traitement : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

Par ailleurs, les répondants ajoutent que la meilleure façon pour qu'une activité comme les Grandes Rencontres soit bénéfique pour les milieux serait que les contenus des ateliers soient co-développés avec les commissions scolaires et que les ateliers soient arrimés aux besoins des commissions scolaires ou des régions.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS – EFFICACITÉ

- Les informations fournies par les participants indiquent que leur participation aux Grandes Rencontres semble leur avoir peu ou pas du tout permis d’acquérir des connaissances sur le développement des compétences personnelles et sociales. Toutefois, l’intention d’une grande majorité des participants d’intégrer ces connaissances dans leur tâche éducative montre leur intérêt pour cet enjeu.
- Parmi les participants ayant connaissance de la disponibilité dans le milieu de l’expertise d’accompagnement pour l’application des connaissances dans les tâches éducatives (80 %), un peu plus de 4 personnes sur 5 affirment avoir l’intention de solliciter l’aide d’un agent de soutien régional, alors que 30 % disent avoir l’intention de solliciter un intervenant pivot. Cette faible intention de solliciter des intervenants pivots pourrait être liée à la variation des modalités de soutien et d’accompagnement au sein de chaque commission scolaire.
- La majorité des participants estiment que le milieu est suffisamment mobilisé pour le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves ainsi que pour l’instauration d’un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant. C’était déjà le cas bien avant les Grandes Rencontres.
- Environ 6 participants sur 10 jugent peu ou pas du tout importante la mobilisation de leurs milieux après les Grandes Rencontres : 60 % pour le développement des compétences personnelles et sociales, et 64 % pour le climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant.
- Parmi le tiers (34 %) des participants ayant jugé la mobilisation de leurs milieux après les Grandes Rencontres importante, voire très importante, une personne sur cinq (20 %) a affirmé que des actions ont été mises en œuvre à la suite des Grandes Rencontres.
- Parmi les participants, toutes professions confondues, 77 % considèrent comme très, voire assez possible l’intégration dans leur travail de l’acquisition ou de la consolidation des connaissances issues des Grandes Rencontres.
- Près des trois quarts (74 %) des participants sont susceptibles de participer à d’autres formations sur le thème du développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves, ces formations constituant des sources d’apprentissage continu.

7. Discussion des principaux résultats

La présente évaluation a porté sur la mise en œuvre, la pertinence et l'efficacité de la mesure 3.5 visant à « *soutenir le développement de compétences et le déploiement d'expertise du personnel scolaire en matière de relations saines et positives en offrant des formations régionales* ».

7.1. Mise en œuvre

Quels sont les points forts et les points faibles de la mise en œuvre des Grandes Rencontres?

Près des deux tiers des régions du Québec ont participé aux Grandes Rencontres. Ce taux de participation permet de déceler l'intérêt des commissions scolaires et des écoles pour les Grandes Rencontres. À ce sujet, la tenue de séances d'orientation offertes aux représentants régionaux, aux intervenants pivots des commissions scolaires ainsi qu'aux agents de soutien régionaux sur les contenus des Grandes Rencontres et les conditions d'efficacité de la formation continue, semble avoir influencé positivement la participation du personnel des commissions scolaires et des écoles. Ces séances ont favorisé l'atteinte de l'un des effets attendus de la mesure 3.5 : soutenir le développement de l'expertise des agents de soutien régionaux sur les contenus présentés, tout en assurant une collaboration au déploiement de cette expertise et un soutien de leur part auprès des commissions scolaires et de leurs intervenants. Toutefois, il importe de souligner que les agents de soutien régionaux et les intervenants pivots possédaient déjà une expertise en matière de prévention et de traitement de la violence et de l'intimidation à l'école. La mobilisation des participants pour les Grandes Rencontres semble avoir été étroitement liée à la disponibilité et à la motivation de ces intervenants à sensibiliser les commissions scolaires et les écoles aux thèmes et à promouvoir l'événement.

Cependant, force est de constater que certains facteurs ont eu une incidence négative sur la participation du personnel aux Grandes Rencontres. Font partie des facteurs ayant fait obstacle à la participation du personnel enseignant, les difficultés logistiques relatives à l'impossibilité de libération des enseignants pour une activité ainsi que les contenus des Grandes Rencontres qui n'ont pas été retenus parmi les besoins ou les priorités énoncés par certaines commissions scolaires et d'écoles. Les ateliers de formation des Grandes Rencontres ne faisant pas partie de leurs priorités d'action ou de leurs besoins à court terme, certaines commissions scolaires ont préféré se mobiliser autrement, étant donné qu'elles offrent déjà de la formation adaptée aux besoins de chacune de leurs écoles. Elles sont, de toute façon, tenues de créer un plan de lutte contre l'intimidation et la violence en collaboration avec les membres de leur personnel, suivant les modalités prescrites à la *Loi sur l'instruction publique* et à la *Loi sur l'enseignement privé*.

Malgré la satisfaction exprimée par les répondants quant à la formule d'une journée proposée pour les Grandes Rencontres ainsi que le temps alloué pour chacun des ateliers, le manque de personnel suppléant pour remplacer le personnel enseignant intéressé par la formation a eu une incidence sur la présence de certaines commissions scolaires. Le transfert des contenus des Grandes Rencontres sur des supports audiovisuels utilisés lors de journées pédagogiques peut être considéré comme un des moyens permettant de pallier ce problème de participation. D'ailleurs, ces outils peuvent constituer un contexte favorable au développement des compétences personnelles et sociales du

personnel scolaire et des élèves. Toutefois, la transposition du caractère relationnel de la formation par captation vidéo étant complexe, l'hybridation des moyens utilisés devrait être privilégiée.

Enfin, l'un des facteurs ayant entraîné certaines complications lors de la mise en œuvre des Grandes Rencontres est l'absence de consensus entre certains partenaires, notamment en ce qui a trait à la propriété intellectuelle et matérielle des contenus. Si une nouvelle initiative de même nature que les Grandes Rencontres devait voir le jour, le Ministère aurait avantage à préciser d'entrée de jeu les rôles et les responsabilités de chacun, que ce soit en matière de planification, d'organisation ou de contenu des formations, et de s'assurer d'en inscrire les termes dans une entente écrite et signée par toutes les parties.

7.2. Pertinence

Dans quelle mesure les Grandes Rencontres répondent-elles aux besoins des participants?

De manière générale, les Grandes Rencontres ont permis de répondre aux besoins du personnel scolaire quant à l'accès à la formation continue pour le développement de son sentiment d'efficacité en matière de prévention de la violence. En effet, la formation continue constitue « un aspect clé permettant de pallier le manque de formation initiale. Elle contribue au développement professionnel des intervenants scolaires et permet d'accroître leur sentiment d'efficacité personnelle pour gérer certaines situations difficiles à l'école » (Beaumont et collab., 2014 ; 63), (voir aussi Gaudreau, Royer, Beaumont et Frenette, 2012; Hustler, McNamara, Jarvis, Londra, Campbell et Howson, 2003)). De plus, il importe de souligner que la formation continue, tout comme la formation initiale du personnel scolaire, doit non seulement comprendre « des éléments visant la création de climats de classe et d'école positifs et des méthodes inclusives et positives », mais également prévoir « l'acquisition des compétences relationnelles nécessaires pour travailler auprès des enfants, des adolescents, de leurs parents et développer des relations harmonieuses avec les collègues » (Beaumont et collab., 2018 : 47).

À ce sujet, c'est un peu plus d'une personne sur deux qui estime que les Grandes Rencontres ont réussi à répondre à leur besoin de formation en lien avec le développement des compétences personnelles et sociales. Elles ont également permis de répondre à la demande de formation d'un grand nombre de participants ayant affirmé n'en avoir jamais reçu. De plus, la forte proportion de participants soulignant la pertinence d'obtenir de la formation axée sur le développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire confirme sa pertinence, que ce soit par le biais des Grandes Rencontres ou par d'autres moyens.

Un rapport récent publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) portant sur la situation dans le monde sur violence et le harcèlement à l'école tend d'ailleurs à confirmer que le développement de « la formation et l'encadrement des enseignants et des autres personnels scolaires afin de les familiariser avec des formes de discipline positive et l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et de matériels d'apprentissage pertinents » font partie des réponses efficaces à la lutte contre la violence et l'intimidation. (UNESCO, 2017 :10) En effet, le taux de satisfaction global des participants à l'égard des Grandes Rencontres (64 %) permet de le confirmer. Toutefois, bien que les participants soient de façon générale satisfaits du contenu des ateliers, il faut souligner que celui-ci devrait être mieux adapté

aux réalités régionales en s'appuyant sur la lecture des agents de soutien régionaux dans chacune des régions. Pour combler ces besoins de connaissances, le contenu des Grandes Rencontres pourrait notamment s'inspirer des bonnes pratiques, des diverses interventions et mesures de prévention réalisées au quotidien dans les milieux scolaires, tout en prenant le soin de les offrir par ordre d'enseignement et de les adapter en fonction des réalités régionales. De plus, constatant l'intérêt et la satisfaction des participants relativement aux documents produits dans le cadre des Grandes Rencontres, le Ministère pourrait les rendre disponibles. Il importe néanmoins de mentionner que les participants avaient accès aux documents sur le site Web des Grandes Rencontres en inscrivant leur code d'accès.

7.3. Efficacité

Est-ce que le personnel des commissions scolaires et des écoles qui a participé aux Grandes Rencontres a acquis ou bonifié leurs connaissances sur les interventions à privilégier pour développer leurs compétences professionnelles et sociales et celles des élèves?

Les Grandes Rencontres mises en œuvre dans le cadre de la mesure 3.5 visent à outiller les participants pour qu'ils réinvestissent les contenus de celles-ci dans leur milieu. Les résultats de l'évaluation confirment que cet objectif n'a été que partiellement atteint. Pour la majorité des répondants, les Grandes Rencontres ne leur ont pas permis de bonifier ou de consolider leurs connaissances. L'une des raisons évoquées concerne la difficulté d'appropriation de ces connaissances et de ces outils. De nombreux commentaires ont été recueillis selon lesquels les participants auraient apprécié avoir plus d'outils concrets quant à l'intervention auprès des élèves dans des situations d'intimidation. Or, les Grandes Rencontres visant des modalités de prévention, l'intention n'était pas de former par l'intervention.

En ce qui a trait à l'adéquation du contenu des Grandes Rencontres avec les besoins des participants, les avis sont partagés. D'une part, si une majorité de participants se disent satisfaits de la rencontre, car elle les aidera dans la poursuite de leur travail, d'autres mentionnent la difficulté d'arrimer les thèmes des ateliers des Grandes Rencontres avec les priorités d'action ou les besoins à court terme des commissions scolaires ou des écoles. D'autre part, il importe de souligner que, malgré les structures d'accompagnement mises en place dans les milieux scolaires pour soutenir les participants dans le transfert et l'application des connaissances développées dans le cadre des Grandes Rencontres, une faible intention de solliciter des intervenants pivots disponibles est constatée. Les principaux freins à l'utilisation de ces ressources concernent : la variation des modalités de soutien et d'accompagnement des commissions scolaires, le fait que certains thèmes d'ateliers proposés par les Grandes Rencontres n'aient pas été retenus par certaines commissions scolaires parmi ceux qu'elles souhaitent prioriser ainsi que le nombre variable d'heures attribuées, tributaires de l'importance accordée au rôle des intervenants pivots dans les écoles pour le dossier sur la prévention de la violence et l'intimidation, par exemple.

Quels contenus des Grandes Rencontres ont été réinvestis par les participants dans leur milieu?

Peu de données étant disponibles au sujet du réinvestissement des contenus Grandes Rencontres par les participants dans leur milieu, il demeure complexe de lier les actions entreprises par les commissions scolaires et d'en mesurer la portée réelle. Malgré le fait qu'il ne soit pas possible d'obtenir de l'information quant au type de contenu réinvesti dans les milieux, faute d'instrument permettant d'en mesurer l'ampleur, il importe de souligner que les participants ont manifesté de l'intérêt à prendre exemple sur ce qui a été développé dans le cadre des Grandes Rencontres, comme le suggèrent les besoins formulés par quelques participants pour obtenir les outils présentés dans les ateliers et les adapter à leur milieu. D'ailleurs, une grande majorité de répondants ont émis le souhait d'intégrer les connaissances sur le développement des compétences personnelles et sociales dans leurs tâches éducatives et jugent possible l'intégration des contenus des ateliers dans leur travail. L'un des éléments favorisant cette intégration est la structure d'accompagnement pour le suivi et le transfert des compétences existant dans les milieux scolaires, auxquels collaborent des agents régionaux et des intervenants pivots. Toutefois, certains thèmes ne constituaient pas un besoin ou une priorité pour la commission scolaire ou l'école.

Enfin, il faut souligner que la place réservée aux thèmes des Grandes Rencontres dans les priorités d'action des commissions scolaires et des écoles aurait pu être un facteur clé quant au réinvestissement de ces connaissances dans les milieux. Il serait d'ailleurs pertinent d'effectuer un suivi des moyens déployés dans les milieux scolaires en matière de promotion d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant.

Les Grandes Rencontres ont-elles favorisé une mobilisation à l'échelle des commissions scolaires pour instaurer un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant?

À la lumière des résultats de cette évaluation, il demeure complexe d'attribuer à la mesure elle-même l'atteinte des objectifs visant à mobiliser les commissions scolaires et les écoles pour le soutien au développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves et à outiller les participants pour qu'ils réinvestissent les contenus des Grandes Rencontres dans leur milieu. Il a certes été souligné par les participants que le temps accordé pour cette formation était adéquat, néanmoins la difficulté semble résider en l'appropriation des contenus à la suite de cette journée et en leur réinvestissement. La faible reconnaissance attribuée au rôle joué par les Grandes Rencontres quant à la mobilisation des milieux, plus précisément en raison de leur caractère unique et non récurrent, pourrait être liée à la difficulté des participants à évaluer la portée de cette journée de formation.

Cette mesure n'est pas l'unique levier permettant de favoriser l'atteinte des objectifs. En effet, elle s'inscrit en complémentarité avec les 22 autres mesures déployées dont le Ministère est le principal responsable dans le cadre du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018, (annexe 2). Plus précisément, elle est liée à la mesure 3.3, qui vise à « soutenir le développement de compétences du futur personnel scolaire en matière de prévention et de réduction de la violence et de l'intimidation en collaborant avec les responsables des programmes de formation à l'enseignement et à la gestion des établissements scolaires », ainsi qu'à la mesure 3.9, visant à « soutenir et accompagner les commissions scolaires et les écoles, avec la contribution des agentes et agents de soutien régionaux », notamment par le « développement de comportements

prosociaux chez les élèves, l'éducation aux rapports égalitaires, l'éducation au civisme et aux enjeux liés aux usages des technologies de l'information et de la communication dans le respect d'autrui et des règles de droit, notamment en ce qui a trait à la liberté d'expression, aux comportements illicites et à la protection de la vie privée, et ce, dès le début du primaire ». Les mesures déployées, en continuité avec celle des Grandes Rencontres dans le cadre de ce Plan d'action, suggèrent que le personnel des commissions scolaires et des écoles était d'ores et déjà sensibilisé et mobilisé pour prévenir la violence et l'intimidation dans le milieu. De plus, il faut souligner que, depuis le lancement en 2008, par le Ministère, du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école 2008-2011, les commissions scolaires et les écoles mènent des actions en ce sens. Les orientations de lutte contre la violence et l'intimidation ont depuis, muté vers des actions plus préventives et axées sur la mise en place de milieux scolaires sains, sécuritaires, positifs et bienveillants.

Conclusion

La mesure 3.5 « Soutenir le développement de compétences et le déploiement d'expertise du personnel scolaire en matière de relations saines et positives en offrant des formations régionales », issue du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018, *Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée*, vise à mobiliser les commissions scolaires et les écoles pour le soutien au développement des compétences personnelles et sociales du personnel scolaire et des élèves ainsi qu'à outiller les participants pour qu'ils réinvestissent les contenus des Grandes Rencontres dans leur milieu. L'évaluation de cette mesure a permis de porter un jugement sur la mise en œuvre, la pertinence et l'efficacité des Grandes Rencontres.

De façon générale, les modalités de mise en œuvre des Grandes Rencontres ont été satisfaisantes, mais des améliorations pourraient être apportées. D'abord, comme le suggèrent les commissions scolaires, des supports audiovisuels pourraient être développés en vue de pallier le manque de personnel suppléant pour remplacer le personnel enseignant, pénurie qui fait obstacle à la participation du personnel scolaire aux Grandes Rencontres.

La réponse aux besoins du personnel scolaire quant à l'accès à la formation continue, appuyée notamment par le taux de satisfaction global des participants à l'égard des Grandes Rencontres, confirme la pertinence de cette offre de formation. Néanmoins, les Grandes Rencontres étant arrivées à échéance, il y aurait lieu d'explorer d'autres moyens qui pourraient être mis à la disposition du personnel scolaire pour améliorer et pérenniser certains apprentissages acquis, notamment en approfondissant les sujets et en tenant compte des niveaux d'enseignement et de connaissances des participants.

La mobilisation en matière d'instauration d'un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant dans les milieux scolaires étant présente avant les Grandes Rencontres au sein d'une grande majorité des milieux scolaires sondés, il est difficile de mesurer la portée réelle de cette mobilisation à la suite des Grandes Rencontres. De plus, malgré l'existence d'une structure d'accompagnement pour le suivi et le transfert des compétences, une faible proportion de répondants ont mentionné avoir l'intention de solliciter un intervenant pivot. Pour que le personnel enseignant et le personnel de direction se sentent soutenus dans l'intégration dans leur travail des contenus des futurs ateliers

des Grandes Rencontres, il importe de se tourner vers la mise en œuvre de mécanismes de soutien complémentaires à ceux existants.

Enfin, cette analyse a pu apporter certains éclairages quant à l'investissement des contenus des ateliers des Grandes Rencontres. Toutefois, une question demeure : quel contenu des formations offertes lors des Grandes Rencontres a concrètement été réinvesti dans les milieux scolaires et quel en est le degré d'implantation dans la pratique auprès du personnel scolaire ainsi qu'auprès des élèves?

BIBLIOGRAPHIE

BEAUMONT, C., D. LECLERC et E. FRENETTE. (2018). *Évolution de divers aspects associés à la violence dans les écoles québécoises 2013-2015-2017 : Rapport du groupe de recherche SÉVEQ*, Québec, Canada : Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, [En ligne] : (<https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/32383>)

BEAUMONT, C., D. LECLERC et E. FRENETTE. (2014). *Portrait de la violence dans les écoles du Québec : retombées sur la pratique et l'opinion publique*. Conférence présentée dans le cadre du 5^e Congrès biennal du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC), Québec, avril 2014.

GAUDREAU, N., É. ROYER, C. BEAUMONT et É. FRÉNETTE. (2012). *Gestion positive des situations de classe : un modèle de formation en cours d'emploi pour aider les enseignants du primaire à prévenir les comportements difficiles des élèves*. *Enfance en difficulté*, 1(1), 85-115.

GAUDREAU, N. (2011). *Les comportements difficiles en classe : pistes de solutions pour mieux former les enseignants en exercice et favoriser la réussite des élèves*. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* 1(53).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2014). *Forum sur la lutte contre l'intimidation (synthèse)*. [En ligne] : (<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/forum-autres-consultations/Pages/forum.aspx>)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2015). *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 : Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée*, Québec, 60 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2005). *École en santé. Guide à l'intention du milieu scolaire et de ses partenaires : Pour la réussite éducative, la santé et le bien-être des jeunes*, Québec, 77 p.

HUSTLER, D., O. McNAMARA, J. JARVIS, M. LONDRA, A. CAMPBELL et J. HOWSON, (2003). *Teacher's perception of continuing professional development : reasearch report no. 429*. Londres, GB: Queens's Printer.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. (2005). *Guide à l'intention du milieu scolaire et de ses partenaires : Pour la réussite éducative, la santé et le bien-être des jeunes*, Gouvernement du Québec. [En ligne] : (http://ecoleensante.inspq.qc.ca/Data/Sites/1/SharedFiles/EcoleEnSante_Guide.pdf)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. (2016). *Règles budgétaires des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017*, Québec, 161 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. (2015). *Règles budgétaires amendées des commissions scolaires pour l'année scolaire 2015-2016*, Québec, 153 p.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. (2013). *Glossaire des termes usuels en mesure de performance et en évaluation : Pour une gestion saine et performante*, 32 p.

SÉVEQ. (2014). *Portrait de la violence dans les établissements d'enseignement au Québec : Rapport du groupe de recherche SÉVEQ*. Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif. Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, [En ligne] : (https://www1.sites.fse.ulaval.ca/fichiers/site_chaire_cbeaumont/documents/Portrait_Violence_2014.pdf)

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO). (2017). *Violence et harcèlement à l'école : Rapport sur la situation dans le monde*, France, 56 p.

Annexe 1 : Description des ateliers

Soirée grand public

Conférence Collaboration école-famille

En tant qu'adulte, parent ou membre de la communauté ou du personnel de l'école, que devrait-on faire lorsqu'on est témoin d'un acte de violence ou d'intimidation ou qu'on en est informé? Pourquoi et comment intervenir auprès des jeunes qui sont impliqués dans un tel acte, qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins? Comment accompagner les jeunes pour une utilisation éthique et responsable des médias sociaux? Cette présentation exposera les fondements de la prévention et de l'intervention en matière de violence et d'intimidation, en insistant sur l'importance du partage des rôles.

Plaidoyer pour la bienveillance (conférence donnée par Jasmin Roy)

Valoriser l'ouverture à l'autre et admettre la différence comme richesse humaine sont des concepts qui doivent être enseignés dès le plus jeune âge. Durant cette rencontre, Jasmin Roy explique la démarche et les réflexions qui ont permis de mettre en place les Grandes Rencontres à travers le Québec. Il témoigne des avancées, des progressions et de l'évolution des gains réalisés dans la création d'un climat davantage positif, sécuritaire et bienveillant en milieu éducatif au cours des dernières années. Il exploite le concept de bienveillance en mettant l'accent sur l'importance d'accompagner et de soutenir les milieux en ce qui a trait à l'entraide, au respect, à la promotion de la diversité et de l'empathie dans les relations sociales. Il souligne également l'importance d'être des modèles positifs pour les enfants.

Journée de formation

La conférence d'ouverture

Elle porte sur l'importance des relations saines pour un climat positif et bienveillant. Elle présente les composantes du climat d'une école, les interventions bienveillantes, les caractéristiques et les effets des relations positives ainsi que les actions que pose une école pour prévenir et traiter la violence à l'école. Cette conférence vise également à réaffirmer la mission de socialisation de l'école québécoise pour la réussite éducative de tous les élèves.

L'étayage et les interventions ciblées

Un soutien accru pour les élèves auteurs et les victimes de violence et d'intimidation. Apprendre à vivre avec les autres est un processus complexe. Certains élèves ont besoin d'aide pour développer leurs compétences personnelles et sociales. L'étayage est un processus qui comprend les différents moyens que les adultes utilisent pour soutenir ces apprentissages. Cette approche préconise l'apprentissage des comportements attendus. Cet atelier s'adresse aux intervenants responsables de soutenir et d'encadrer les élèves impliqués dans des situations de violence et d'intimidation.

Le rôle de la direction dans la création de communautés scolaires bienveillantes

Pourquoi s'intéresser au climat scolaire et au développement des compétences sociales et émotionnelles en tant que gestionnaire? Cet atelier permet aux directions de développer leur vision pour leur établissement, d'échanger sur la façon d'améliorer le climat scolaire et sur les compétences socioaffectives, notamment celles du personnel. Il propose aussi d'explorer la dimension relationnelle dans le travail de la direction et de déterminer les actions pour bonifier le plan d'action de l'école concernant la socialisation.

Le volet relationnel de la gestion de groupe de l'architecture sociale

Pour développer des relations saines en classe. Promouvoir les relations positives (autant entre les enseignants et leurs élèves qu'entre pairs) et contribuer activement à leur développement influencent fortement la réussite scolaire des élèves et sont une composante centrale d'une bonne gestion de classe. Les enseignants jouent un rôle primordial dans le développement et le maintien de relations positives avec chacun de leurs élèves et particulièrement avec ceux qui présentent des difficultés d'adaptation ou des comportements difficiles. Comprendre ce qu'est l'architecture sociale et apprendre à l'utiliser est un moyen pour favoriser une dynamique positive entre pairs à l'école et ainsi prévenir la violence et l'intimidation.

Les apprentissages sociaux et émotionnels

De nombreuses recherches révèlent que le développement des compétences sociales et émotionnelles joue un rôle essentiel dans la qualité des relations que l'élève pourra établir, dans son ouverture à la diversité, dans le vivre-ensemble et dans la capacité à se faire une place dans le monde du travail. Ces études indiquent aussi que de nombreux comportements à risque peuvent être réduits ou même évités, et ce, de manière globale et à long terme lorsqu'on soutient le développement des compétences sociales et affectives des élèves. Les apprentissages sociaux et émotionnels (ASE) portent sur ces habiletés et ces compétences fondamentales, qui prennent toute leur importance dans le cadre scolaire pour favoriser un climat positif et bienveillant ainsi que la réussite et le bien-être des élèves. Dans cet atelier, vous découvrirez les cinq composantes des ASE et les trois clés pour les appliquer de manière concrète dans les écoles.

Annexe 2 : Mesures sous la responsabilité du Ministère dans le cadre du Plan d'action *Ensemble contre l'intimidation : une responsabilité partagée*

Orientation 1 : Des milieux de vie bienveillants et respectueux de chaque personne, des rapports égaux et des comportements empreints de civisme

- 1.5 Accompagner les milieux scolaires pour une meilleure prise en compte de la diversité de genre et de la diversité des familles.
- 1.8 Relever les éléments actuels du Programme de formation de l'école québécoise qui permettraient, dès la quatrième année du primaire, de soutenir un continuum d'apprentissages sur l'utilisation responsable et éthique des médias sociaux et des TIC.
- 1.9.1 Désigner une ou des personnes à titre d'ambassadeur ou d'ambassadrice de l'esprit sportif qui agiront auprès des instances et des intervenantes et intervenants des milieux scolaires et sportifs pour les sensibiliser à leur pouvoir d'agir pour une pratique saine et plaisante des loisirs et des sports auprès des jeunes et de leurs parents.
- 1.9.2
 - A) Actualiser la promotion de l'esprit sportif et des valeurs positives du sport effectuée à l'occasion des Jeux du Québec en y intégrant la prévention de l'intimidation.
 - B) Intégrer des activités de sensibilisation à l'esprit sportif aux cours d'éducation physique.
 - C) Réviser et harmoniser davantage les outils de promotion de l'esprit sportif des fédérations sportives reconnues.
- 1.9.3 Améliorer les connaissances des règles du jeu chez les parents et dans l'assistance, et promouvoir et reconnaître le travail des arbitres, par la mise en œuvre du projet « Excellence en arbitrage » (EXAR).
- 1.9.4 Prendre position publiquement pour rappeler l'importance de l'esprit sportif, des comportements prosociaux et du plaisir dans la pratique du sport lorsque des gestes inadéquats survenus dans un contexte sportif professionnel ou dans une ligue d'élite sont médiatisés.

Orientation 3 : Des intervenantes et des intervenants formés et outillés

- 3.1 Sensibiliser les directions des études des collèges à l'importance de couvrir la prévention et l'intervention en contexte d'intimidation, y compris d'intimidation en ligne, par exemple sur l'usage des TIC et sur l'intervention en ligne, dans certains cours de programmes ciblés en formation technique, notamment :
 - Techniques policières, de concert avec la formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'École nationale de police du Québec;
 - Techniques d'intervention en délinquance;
 - Techniques d'éducation à l'enfance;
 - Techniques d'éducation spécialisée;
 - Techniques de travail social;
 - Techniques d'intervention en loisir.

- 3.2 Encourager les établissements d'enseignement universitaires et les ordres professionnels des domaines de la santé mentale et des relations humaines à prendre en considération, dans leurs programmes de formation respectifs, les problématiques liées à l'usage des TIC et à l'intervention dans un contexte d'intimidation en ligne.
- 3.3 Soutenir le développement de compétences du futur personnel scolaire en matière de prévention et de réduction de la violence et de l'intimidation en collaborant avec les responsables des programmes de formation à l'enseignement et à la gestion des établissements scolaires.
- 3.5 Soutenir le développement de compétences et le déploiement d'expertise du personnel scolaire en matière de relations saines et positives en offrant des formations régionales.
- 3.9 Soutenir et accompagner les commissions scolaires et les écoles, avec la contribution des agentes et agents de soutien régionaux :
- dans le développement de comportements prosociaux chez les élèves, l'éducation aux rapports égalitaires, l'éducation au civisme et aux enjeux liés aux usages des TIC dans le respect d'autrui et des règles de droit, notamment en ce qui a trait à la liberté d'expression, aux comportements illicites et à la protection de la vie privée, et ce, dès le début du primaire;
 - dans la réalisation et l'actualisation des plans de lutte contre la violence, l'intimidation et la cyberintimidation;
 - par la diffusion des meilleures pratiques;
 - en favorisant la participation de la communauté, dont celle des parents, à toutes les étapes de la démarche de l'école;
 - en valorisant l'inclusion et l'ouverture à la diversité (sexuelle, culturelle, etc.).
- 3.10 Soutenir les commissions scolaires dans la sensibilisation du protecteur ou de la protectrice de l'élève à la problématique de l'intimidation ainsi qu'aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence.
- 3.11 S'assurer que les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés disposent de lignes directrices permettant de clarifier l'usage éthique des TIC, de même que la responsabilité professionnelle devant des situations de cyberintimidation, et ce, dans le respect des règles de droit.
- 3.12 Inviter les collègues à prévenir et à contrer l'intimidation dans leur établissement.
- 3.13 Inviter le réseau universitaire à élaborer des outils de prévention, de dépistage et d'intervention en matière d'intimidation adaptés à la réalité des jeunes de 17 à 24 ans, et plus largement, de tous les étudiants et de toutes les étudiantes du milieu universitaire.
- 3.14 Réviser les outils existants (outils d'information aux parents et guides destinés au personnel entraîneur ainsi qu'aux administratrices et administrateurs) dans le milieu sportif pour prévenir et pour sanctionner les gestes contraires à l'éthique (violence, abus, harcèlement, homophobie, racisme, sexisme, etc.).

- 3.15 Dans le milieu sportif, bonifier le projet « Engagement et attitude responsable » (EAR) par l'ajout de nouvelles mesures :
- Répertoire d'initiatives visant à influencer positivement le comportement des parents (site Web du MEESR);
 - Manuel de gestion de cas.
- 3.18 Favoriser le partage d'expertise et d'informations, le réseautage et les échanges sur les pratiques, la cohérence et la complémentarité des actions en matière de prévention et de lutte contre l'intimidation en utilisant les mécanismes de concertation existants (tables de concertation, comités, coordonnateurs spécialisés en matière de maltraitance envers les personnes âgées, etc.).
- 3.19 Partager les connaissances et les expériences du MEESR avec les commissions scolaires crie et Kativik et les organisations autochtones qui offrent des services en éducation.
- 3.20 Accompagner les commissions scolaires dans l'élaboration et la mise en œuvre des ententes de collaboration entre les milieux policier et scolaire.
- 3.21 Mettre en place des mécanismes de communication pour favoriser la collaboration entre les commissions scolaires et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ainsi qu'entre les établissements d'enseignement privés et le DPCP.

Orientation 4 : Des personnes victimes, des témoins et des auteurs mieux soutenus et mieux outillés

- 4.4 Faire connaître davantage les recours existants pour les personnes victimes de toutes formes d'actes inappropriés en milieu sportif.
- 4.9 Poursuivre le soutien offert aux écoles en milieux autochtones afin de mettre en œuvre des projets pour favoriser un climat scolaire positif et bienveillant.

EDUCATION.GOUV.QC.CA